



Contexte

L'année a été marquée par les Etats généraux de l'alimentation (EGA), qui ont fait l'objet d'une loi et de nombreuses rencontres. A l'échelle européenne, le travail sur la prochaine PAC s'est poursuivi avec la valorisation de la position de JA, ainsi qu'en vue des élections européennes.

Jeunes Agriculteurs a également participé à différents groupes de travail et commissions d'enquête.

Notre action

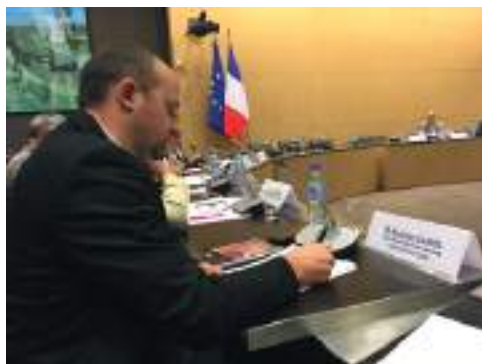
Etats généraux de l'alimentation

En 2017, Jeunes Agriculteurs avait participé à l'ensemble des 14 ateliers constituant les EGA, répartis en deux chantiers : construction et répartition de la valeur et une agriculture saine, durable et accessible à tous.

Le projet de loi «pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous» issu de ces ateliers de travail a été déposé le 1er février 2018 et promulgué le 30 octobre de la même année.

Dans ce cadre, JA s'est fortement mobilisé :

- participation à une dizaine d'auditions parlementaires, avec les rapporteurs à l'Assemblée nationale et au Sénat mais aussi avec les principaux groupes politiques afin de valoriser nos positions auprès de différentes sensibilités et tenter de créer un consensus autour de la nécessité d'un meilleur partage de la valeur,
- diffusion de notes de position, d'argumentaires et de propositions d'amendements,
- publication d'une quinzaine de billets d'humeur, tribunes du Président, d'articles et de communiqués de presse,
- diffusion de plusieurs campagnes dédiées sur les réseaux sociaux ciblant les parlementaires et responsables politiques.



Le réseau JA a également largement sollicité les parlementaires sur le terrain afin de valoriser les positions du syndicat.

Au final, le projet de loi voté en lecture définitive comporte de nombreuses améliorations et évite certains écueils, notamment sur le volet sociétal, sans pour autant aller aussi loin que nous l'aurions souhaité, notamment sur la prise en compte obligatoire des indicateurs de coûts de production dans la construction des prix.

Dans le cadre des négociations commerciales et à la suite du vote de la loi, JA a mené une campagne envers les acteurs de la grande distribution qui ne jouent pas le jeu d'une meilleure répartition de la valeur.

Le combat continue, car si l'enjeu central d'un meilleur revenu pour les agriculteurs a été compris et partagé par l'ensemble des tendances politiques lors des EGA et des débats sur le projet de loi, il doit maintenant être réellement pris en compte par les acteurs économiques.

Elections européennes



Lors du Salon international de l'agriculture 2018, JA a rencontré 70 personnalités politiques et fait signer 40 d'entre elles le manifeste « Députés Européens, nous voulons une Europe forte ».

L'objectif : sensibiliser les parlementaires européens et candidats à la nécessité de mettre en place une véritable stratégie européenne, harmonisée, dotée d'un budget renforcé, qui s'appuie sur des politiques agricoles, commerciales et de développement international cohérentes.

La position construite avec le réseau JA sur la prochaine PAC a également été valorisée et fait l'objet d'une infographie animée, en français et en anglais.

A la suite du Salon international de l'Agriculture, JA a mis en place, aux côtés de la FNSEA, une campagne de communication afin de valoriser les positions des deux syndicats et d'inciter leur réseau respectif à aller voter : diffusion d'un manifeste commun, de vidéos de responsables agricoles, organisation d'un «grand oral agricole» rassemblant les candidats des principales listes aux élections européennes.

JA a également relayé la campagne organisée par le Parlement européen et suivie par le Ceja #ThisTimeImVoting.



Autres travaux parlementaires et projets de loi

JA a également travaillé sur :

- le Projet de loi de finances (PLF) et le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) : rencontre des rapporteurs, rédaction de notes, d'argumentaires et de propositions d'amendements pour maintenir l'exonération de la taxe sur les travailleurs occasionnels et saisonniers (TODE).
- le futur projet de loi sur le foncier agricole : rencontre à plusieurs reprises des rapporteurs Dominique Potier (PS) et Anne-Laurence Petel (LREM).

JA a participé à différents groupes de travail et commissions :

- les missions d'information sur le foncier agricole, la gestion des risques, le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate et l'application des EGA,
- la Commission d'enquête sur l'alimentation industrielle et les pratiques de la grande distribution.

Perspectives

Le travail de lobbying de JA se concentrera sur plusieurs axes :

- l'application du projet de loi EGA : plusieurs ordonnances restent à mettre en œuvre et les acteurs économiques doivent être poussés à respecter la loi et l'esprit des EGA,
- la prochaine PAC : sensibilisation des députés européens nouvellement élus aux positions de JA sur l'Europe et en particulier sur la prochaine PAC et poursuite du travail engagé auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- les projets de loi à venir, en particulier le foncier agricole.

Communication



Contexte

Une nouvelle feuille de route a été adoptée pour le mandat 2018-2020 avec les objectifs suivants :

- renforcer la notoriété de JA et notamment son positionnement de syndicat «jeune»,
- valoriser les positions et l'action de JA,
- promouvoir le métier d'agriculteur.

Outre les événements récurrents (le congrès national, Les Terres de Jim, le Salon de l'agriculture), l'année a été marquée par les élections aux chambres d'agriculture qui ont fait l'objet d'une campagne spécifique : #LesPiedsSurTerre.

JA a poursuivi sa démarche de communication positive via les projets portés par le fonds de dotation Terres Innovantes (notamment le concours Graines d'agriculteurs et la web-série) et valorisé les positions du syndicat dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation et en vue des élections européennes.

Notre action

a. Communication institutionnelle

Site internet et newsletter externe

Afin de continuer à valoriser les positions du syndicat, JA a poursuivi l'actualisation du site internet lancé en 2016, en effectuant une mise à jour des positions générales sur l'ensemble des sujets, et notamment la PAC post 2020. L'envoi de newsletters externes mensuelles à nos contacts parlementaires, OPA, partenaires et réseau s'est poursuivi afin de relayer nos actions et revendications, notamment sur les projets de loi.

b. Communication interne au réseau

Organisation pour les Elections aux Chambres d'agriculture

A l'occasion des élections aux Chambres d'agriculture, le réseau s'est impliqué dans la campagne à tous les échelons, notamment via les réseaux sociaux. Une plateforme unique entre les deux réseaux (« Workplace »), JA et FNSEA, a été mise en place et utilisée par les élus et salariés pour échanger des bonnes pratiques, des fichiers, informer de leur actualité ou encore poser des questions.

De nombreux outils de communication personnalisables à destination du réseau ont été produits (brochures, tracts, argumentaires, etc.).

c. Événementiel

52ème Congrès à Lourdes

Le congrès national de Jeunes Agriculteurs a eu lieu à Lourdes (Hautes-Pyrénées) du 5 au 7 juin. Au programme: assemblée générale, vote du rapport d'orientation sur la résilience des exploitations agricoles, renouvellement du conseil d'administration et table-ronde sur l'engagement syndical et son rôle dans la société d'aujourd'hui. Moment fort dans la vie du réseau Jeunes Agriculteurs, le congrès national rassemble environ 800 participants de toute la France pendant trois jours de débats, dans une ambiance conviviale et festive.

Après l'assemblée générale et les votes statutaires, les congressistes ont amendé le rapport d'orientation 2018 qui porte sur l'autonomie des chefs d'exploitation et leur résilience face aux risques économiques, sociaux et environnementaux.

Comme tous les deux ans, un nouveau conseil d'administration a été élu. Jérémie Decerle et Samuel Vandaele ont été reconduits à leur poste de Président et Secrétaire général.

Lors de la séance de clôture, un sociologue, un philosophe, un représentant d'une autre organisation et un jeune agriculteur ont débattu de la place des représentations professionnelles lors de la table-ronde « Engagés dans notre société : quel rôle pour le syndicalisme demain ? »

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a clôturé le congrès en présence de nos invités nationaux et de la presse.



Les Terres de Jim 2018

La 5^{ème} édition des Terres de Jim, la plus grande fête agricole de plein air d'Europe, entièrement organisée par Jeunes Agriculteurs, a rassemblé plus de 100 000 visiteurs à Javené, en Ile-et-Vilaine, du 7 au 9 septembre.

La première journée a été consacrée à la découverte et à la promotion de l'agriculture avec l'accueil de près de 2 000 scolaires, un job dating et de nombreuses rencontres et conférences entre professionnels et lycéens.

Samedi et dimanche, le grand public est venu en nombre assister aux animations pédagogiques du pôle animal et de la vitrine végétale, aux compétitions de moisson bat cross et de labour, déguster les produits régionaux, monter dans la grande roue ou encore assister aux concerts en plein air.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Stéphane Travert est venu remettre les prix du concours Graines d'agriculteurs, qui a récompensé cette année trois jeunes agriculteurs sur le thème « acteurs des territoires ».

Ce voyage au cœur de l'agriculture n'aurait pu être possible sans la mobilisation de JA Ile-et-Vilaine, des 1000 bénévoles mais aussi de l'ensemble des partenaires.



Le SIA 2019

Du 23 février au 3 mars, Jeunes Agriculteurs était présent au SIA pour échanger avec le réseau, les politiques et le grand public. Plus de 70 personnalités politiques sont venues sur le stand et plus de 40 d'entre elles ont signé notre charte « Députés Européens, nous voulons une Europe forte », s'engageant notamment à œuvrer pour la mise en place d'une politique agricole Européenne durable et innovante.

Toute la semaine, le réseau Jeunes Agriculteurs a proposé au grand public des animations autour des produits et de la découverte du métier d'agriculteur. L'espace Demain je serai paysan et les conférences organisées sur l'installation en agriculture bio et l'agriculture urbaine ont permis d'échanger avec les porteurs de projets.



Parmi les temps forts du salon : le lancement des Terres de Jim, événement qui accueillera 100 000 visiteurs les 6, 7 et 8 septembre près du Puy-en-Velay (Haute-Loire), un colloque sur la PAC organisé sur le stand de l'Inra, un colloque avec Earthworm sur les sols et la biodiversité, et bien sûr la soirée Graines d'agriculteurs qui a rassemblé 1000 personnes sur le grand ring bovin !

De nombreuses rencontres avec des responsables politiques ont aussi permis de faire passer des messages, que ce soit avec le Président de la République, le Premier ministre ou les ministres en charge de l'agriculture, de la transition écologique, de la culture ou encore le commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan et les eurodéputés.



d. Réseaux sociaux

Création de la page LinkedIn

Créée en amont du SIA 2019, le but de la page est de développer l'influence de JA auprès des sphères publiques et privées, très présentes sur ce réseau social.

Twitter et Facebook

Les comptes Twitter et Facebook ont respectivement franchi la barre des 18 000 et 16 000 abonnés début 2019 (contre 15 000 à la même période en 2018). Les deux réseaux permettent de relayer les interventions médiatiques des élus du syndicat. Twitter joue le rôle de porte-voix de nos positions vers les parties prenantes externes (journalistes, politiques, associations, organisations professionnelles, influenceurs) afin de réagir à l'actualité ou en partageant du contenu. Facebook, plus largement utilisé par les agriculteurs, permet de créer un lien direct avec le réseau JA par le biais de publications commentées et partagées mais aussi par les messages privés.

Comme chaque année, le Salon de l'agriculture (SIA) a créé un pic d'activités, en particulier sur Facebook, en matière d'abonnés (+220 sur la période du SIA) ou d'engagement (207 j'aime, un maximum de 381 vues sur la page en un jour).



Lutte contre la désinformation

En 2018 JA a mis en place plusieurs actions destinées à favoriser l'engagement des politiques tel l'appel à la signature de la charte d'engagement pour la loi EGAlim pendant le SIA. Via les réseaux sociaux, JA a également intensifié ses actions de dénonciation, en révélant au grand jour l'attitude de certains distributeurs dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation et en condamnant le comportement de certaines associations qui ont promu l'agri-bashing via leurs actions.

e. Relations presse



Jeunes Agriculteurs reste une référence pour les journalistes à la recherche de personnalités du monde agricole qualifiées pour des plateaux TV/radio, reportages, documentaires, rédactions d'articles, etc. Les médias nationaux, locaux et spécialisés sont régulièrement tenus au courant de notre actualité et prises de position. Les contacts avec les professionnels des médias (presse, TV, radio, web) et les influenceurs sont quotidiens et permettent à la fois de positionner Jeunes Agriculteurs comme un acteur incontournable en agriculture et de valoriser ses positions en fonction de l'actualité.

Un plateau avec la chaîne Youtube « Les Indécis » a été organisé pendant le SIA. Ce contenu visait à utiliser les médias web et proposer un format innovant, notamment avec l'interview inversée entre Jérémie Decerle, président de Jeunes Agriculteurs et Emmanuelle Ducros, journaliste.

Plusieurs événements dans l'année ont été des temps forts médiatiquement. En particulier :

La mobilisation du syndicat en juin dernier avec la FNSEA, suite à l'annonce de l'ouverture à La Mède d'une raffinerie important de l'huile de palme. Près de 1 000 articles relatifs à ces manifestations ont été publiés et l'intervention de nos élus dans les médias s'est fortement accrue sur la période, avec plus de 15 rendez-vous avec la presse au niveau national et plus de 20 en local, en seulement une semaine.

Les élections aux Chambres d'agriculture qui ont rythmé la période de septembre à février. Les communications à la presse étant communes avec la FNSEA, les communiqués et conférences de presse ont été nombreux et ont permis aux deux syndicats de s'exprimer de façon accordée. L'objectif global a été de mettre en avant la campagne à l'échelle nationale autant qu'à celle des départements.



Le JA mag de demain se construit avec le réseau

Changement de cap en vue pour votre mensuel ! En janvier 2020, le JA mag deviendra un bimestriel (parution tous les deux mois). Cette nouvelle formule sera centrée sur l'analyse, les sujets de fond et la mise en valeur des activités du réseau. En parallèle, sa déclinaison numérique (lancement à l'automne 2019) apportera plus de réactivité sur l'actu nationale et locale. Un chantier d'envergure élaboré en lien avec le réseau au travers de deux groupes de travail.

Perspectives

Dans le cadre de la feuille de route 2018-2020, JA continuera le travail de fond mené pour faire entendre la voix du syndicat auprès des organisations professionnelles agricoles, des responsables politiques et des journalistes et promouvoir le métier d'agriculteur.

Parmi les projets en cours pour l'année à venir : le renforcement des outils existants (site web et extranet notamment), la poursuite de la campagne pour valoriser nos positions dans le cadre des élections européennes, l'organisation des Terres de Jim en Haute-Loire, la mise en oeuvre d'un projet de communication avec l'ensemble du réseau et la poursuite des projets menés par le fonds de dotation Terres Innovantes (web-série et Graines d'agriculteurs notamment).

Dynamique réseau



Contexte

L'appui au réseau et la formation sont deux fondamentaux historiques de Jeunes Agriculteurs. L'appui au réseau est conduit par le comité de pilotage réseau (composé des 5 secrétaires généraux et de 3 administrateurs nationaux associés).

Ce Copil s'est fixé une feuille de route détaillée comportant 4 objectifs (Inciter à l'engagement et à la participation au réseau JA : Faire voter nos adhérents ; travailler sur des outils efficaces dédiés au fonctionnement et la mise en place d'un groupe de remplacement) et 8 actions prioritaires pour le mandat 2018-2020.

En parallèle, le conseil d'administration national a souhaité accroître l'offre de formation des responsables et des salariés JA pour soutenir les ambitions des priorités de JA national et accompagner le réseau dans la montée en compétence de ses responsables et ses salariés.

Notre action

L'Université d'Hiver 2018 sous le signe de la réflexion et de la formation

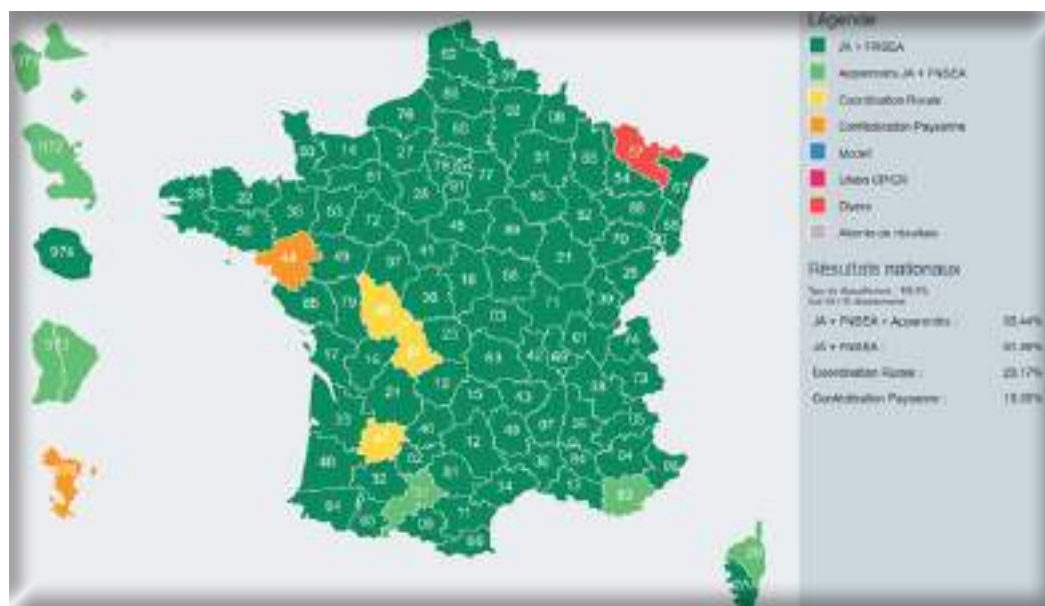
L'Université d'hiver 2018 a eu lieu à Châlons en Champagne et a réuni 137 responsables du réseau). Son objectif premier était d'ancrer le travail d'audit sur l'identité de JA, mais aussi de préparer les Elections chambres avec une séquence "convaincre". Comme les années précédentes, une demi journée a ainsi été consacrée à des ateliers d'information autour des grandes thématiques d'actualité JA et à des ateliers de développement personnel.



Université d'Hivers à Chalon en Champagne en Décembre 2018

Elections aux chambres d'agriculture 2019: une victoire les pieds sur terre !

L'équipe nationale s'est fortement mobilisée pour accompagner les structures départementales et régionales dans la campagne (création d'outils, nombreux déplacements terrain). Le duo JA+FNSEA a remporté haut la main les Elections aux Chambres d'agriculture 2019 avec un score consolidé de 55,55% au niveau national (listes JA+FNSEA et apparentés). Au niveau des résultats départementaux, cela représente 87 chambres d'agriculture contre 3 pour la Coordination Rurale, 2 pour la Confédération Paysanne et 1 indépendant.



Pas de rapport moral mais un Audit sur 2 ans

Le conseil d'administration national, en accord avec la Commission syndicale a choisi de lancer une réflexion prospective sur « l'identité de JA » pour une durée de 2 ans. Plusieurs constats ont amené cette décision : nombre d'adhérents en baisse depuis plusieurs années, renouvellements d'équipe difficiles et attentes des adhérents de plus en plus diverses. Les objectifs à terme sont : augmenter le nombre d'adhérents à l'échelle nationale fin 2020 et faciliter le renouvellement des équipes 2020-2022 à tous les échelons. Pas de rapport moral donc en 2019, mais un travail d'audit pour évaluer la satisfaction des adhérents et mieux appréhender les attentes des publics jeunes mais aussi des OPA et des institutions publiques vis-à-vis d'un syndicat agricole jeune.

Dynamique réseau et formation : c'est aussi une priorité des structures régionales



Haut de France



Loiret



Pays de la Loire

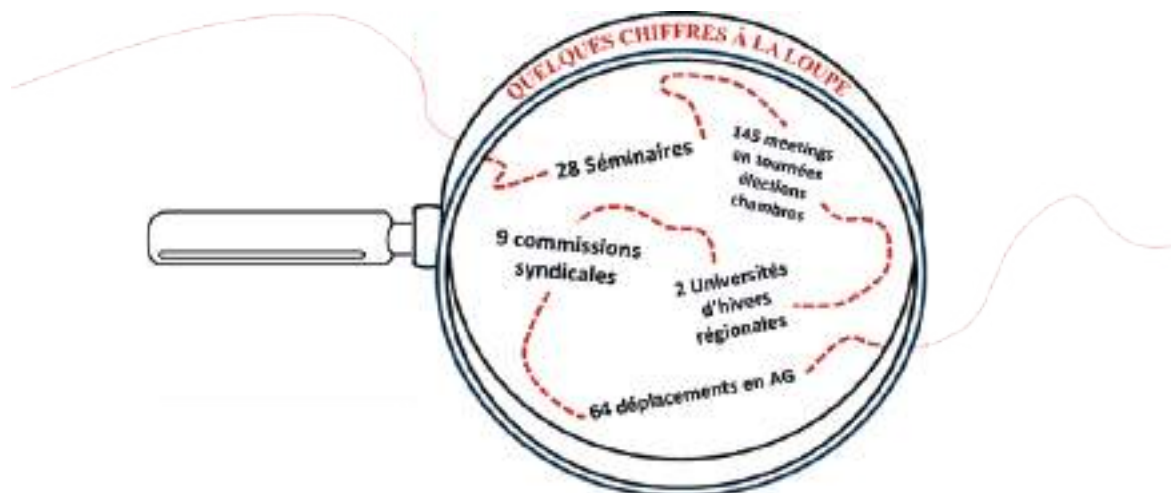


Meurthe-et-Moselle



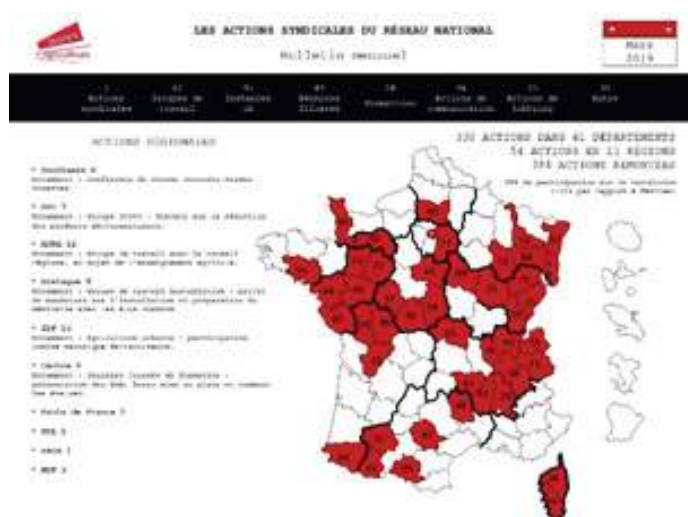
Pays de la Loire

L'appui au réseau au quotidien



L'Outil de Remonté Résegu

Du côté des outils, le service syndical a pu mettre à jour la version de l'Outil de Remonté Réseau en créant chaque mois un récapitulatif qui recense les activités JA sur tout le territoire. C'est également l'occasion de faire un focus sur une activité qui sort de l'ordinaire dans le but de communiquer dessus à l'échelle nationale.



La base de données et l'extranet

Ces deux outils ont été mis à disposition du réseau respectivement fin 2016 et mi 2017 et continuent d'être amélioré pour répondre aux besoins du réseau. La base de données est actuellement utilisée de façon satisfaisante par une dizaine de départements. Il est essentiel que toutes les structures y adhèrent rapidement pour que le réseau puisse valoriser toutes ses fonctionnalités. Pour rappel, l'objectif initial était de mieux connaître nos adhérents pour mieux leur répondre en ajustant nos actions.

Les Toqués de l'agriculture

La mise en place de cet évènement réseau qui se tiendra en Mai 2020 va bon train. Actuellement, un comité de pilotage national structure le projet de fonctionnement sur la base des remontées des travaux du réseau en région.

Séminaire national des animateurs

Le séminaire des animateurs s'est tenu le 20 Juin 2018, ses objectifs étaient d'insuffler une cohésion et une appartenance au réseau, de favoriser les échanges dans le cadre d'un événement qui change du quotidien des animateurs. Les animateurs ont pu monter en compétence en mutualisant les outils et les méthodes de travail. 90 animateurs étaient présents, le prochain séminaire des animateurs se tiendra cette fois-ci sur deux jours, à la demande du réseau, les 18 et 19 Juin 2019.

Formation

Suite au Rapport Moral

L'année dernière a été caractérisée par l'étude des modalités de mise en pratique des indications du rapport moral 2018 sur la formation. Celui-ci préconisait un meilleur accompagnement des élus et des structures pour inciter les différents acteurs de Jeunes Agriculteurs à se former. Ce travail s'est couplé avec l'analyse de l'impact des différentes réformes qui sont en train de transformer le visage du domaine de la formation continue même en dehors du monde agricole.

Réformes de la formation

Un grand dossier concernant la formation sur lequel JA a travaillé a été la réforme VIVEA, qui a entraîné un changement radical des prises en charge des frais de formation par le fond d'assurance agricole. JA s'est engagé dans le débat et continue à travailler pour défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et en particulier des futurs installés.

JA s'est penché aussi sur la nouvelle loi du 5 septembre 2018 inhérent la formation continue. Parmi toutes les dispositions qui vont impacter notre réseau la plus importante est celle de la certification des organismes de formation, obligation qui sera effective le 1er janvier 2021. A cela, s'ajoutent les évolutions liées au CPF, qui impactent non seulement les salariés du réseau mais également les futurs installés. Malgré les informations incomplètes qui arrivent à fur et à mesure que les décrets sortent, JA essaye de trouver des solutions et imagine des scénarios possibles.



Formations délocalisée pour mieux accompagner le réseau

L'Organisme de formation de JA a encouragé la mise en place de formations délocalisées en région et département. Cela a pour but de faciliter la participation des adhérents et salariés de notre réseau à participer à des actions de formation plus proches de chez eux et plus adaptées aux spécificités et aux demandes locales.

Formation Nouveaux animateurs : un nouveau visage

Suite aux retours de notre réseau et aux expériences passées, nous avons conçu une nouvelle formule pour la formation d'accueil des nouveaux collaborateurs JA en département. Celle-ci est désormais divisée en deux modules. Le premier est axé sur les connaissances de bases du réseau JA et du rôle d'animateur, alors que le deuxième est dit spécifique et apporter aux stagiaires des compétences plus techniques, à savoir la comptabilité, la préparation et animation de réunion et la communication.

Bilan

Cette année JA Nat a organisé 10 formations et a formé à peu près une centaine de personnes.

Perspectives

Les Toqués de l'agriculture : D'ici au prochain congrès, nous nous serons rassemblés à l'occasion des Toqués de l'Agriculture, cette période d'un an permettra au réseau d'accueillir en amont les chefs de l'école Paul Bocuse en région afin de promouvoir l'événement toute l'année et dans tout le territoire.

Audit : Le travail sera réalisé en plusieurs étapes qui solliciteront le réseau pour répondre à une enquête. En parallèle d'autre acteurs partenaires publics/privés et des jeunes installés seront enquêtés pour identifier leurs attentes envers JA. Les résultats seront travaillés à l'UH et des évolutions pour notre syndicat seront proposées lors du congrès 2020.

Formation : JA Nat lancera des groupes de travail avec les différents OF du réseau afin de travailler à la certification. L'idée est de mutualiser les forces et les expériences afin de créer des procès uniformes au sein du réseau. Cela nous permettra également de diminuer les coûts d'accompagnement à la mise en place des procédures.

Environnement



Contexte

L'agriculture doit faire face à de nombreux défis environnementaux, notamment la préservation de la qualité des ressources (eau, air, sol) et le changement climatique avec des enjeux liés à l'énergie ou encore aux gaz à effet de serre.

De plus, les sujets environnementaux ainsi que les enjeux sanitaires liés à l'alimentation sont devenus des préoccupations majeures pour les consommateurs. Cette prise de conscience citoyenne, et l'attention médiatique portée aux pratiques agricoles, se traduit par une pression supplémentaire sur les producteurs, et de fortes exigences, autant sur les pratiques que sur la qualité des produits.

Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition énergétique et pour le maintien de territoires diversifiés et productifs, et pour une reconnaissance des efforts fournis par les agriculteurs pour répondre aux attentes.

En termes de lutte syndicale, l'année 2018 s'est principalement focalisée sur le renouvellement temporaire du glyphosate, pour permettre des solutions avant son interdiction, sur l'accompagnement de la demande sociétale et gouvernementale d'une sortie progressive des produits phytosanitaires, et sur la relance d'une politique ambitieuse et pragmatique de mobilisation de la ressource en eau.

Notre action

Les produits phytosanitaires

- Renouvellement du glyphosate

Depuis plusieurs années, les attentes sociétales vis-à-vis de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse dans les cultures se font de plus en plus importantes. Diminution, voire arrêt de leur usage, sont de fortes exigences citoyennes. En réponse à ces attentes, le gouvernement actuel s'est engagé en ce sens, à travers différentes mesures et positions politiques, concernant notamment le non-renouvellement du glyphosate, la séparation de la vente et du conseil ou encore la mise en place d'une feuille de route pour une agriculture moins dépendante aux pesticides.

Ainsi, par suite d'une forte controverse scientifique sur les risques associés au glyphosate et de nombreux avis contradictoires entre agences européennes et organismes de recherche, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour permettre un renouvellement d'une durée acceptable pour les agriculteurs et les consommateurs. Notre demande : pas d'interdiction sans solution. Cette dernière a été entendue. Suite au renouvellement européen pour 5 ans de la licence du glyphosate, le gouvernement français a annoncé une sortie du glyphosate d'ici 3 ans, avant de faire marche arrière au cours du grand débat national du 24/01/2019 en annonçant que sortir à 100% du glyphosate aussi rapidement ne serait pas faisable et serait délétère pour l'agriculture française. D'ici là, tous les moyens doivent être mis en œuvre, en termes de recherche et d'innovation, pour mettre en place des solutions alternatives techniquement réalisables et viables économiquement pour les agriculteurs.

- Plan Ecophyto 2+

Un nouveau plan Ecophyto 2+ est en cours d'élaboration. Dans cette dynamique, Jeunes agriculteurs participe activement au groupe de travail sur le biocontrôle, la séparation de la vente et du conseil et la protection des personnes et de l'environnement. Concernant ce dernier sujet, nous sommes également restés mobilisés sur la question de la mise en place d'arrêtés départementaux concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et la protection des zones vulnérables : nous dénonçons les distorsions de concurrence, la surtransposition des normes, le risque d'installer un climat toujours plus méfiant. L'article 83 de la loi EGAlim relatif à la protection des riverains repose sur la création de chartes départementales définies par les utilisateurs afin d'améliorer le dialogue et de rétablir une relation de confiance avec les riverains. Jeunes Agriculteurs considère qu'il est nécessaire d'enclencher ce processus sur tout le territoire puisque le délai est fixé à 2020 et qu'il implique un certain nombre d'acteurs. En cas de lacunes concernant ces chartes, Jeunes Agriculteurs craint la mise en place d'un dispositif beaucoup plus contraignant et moins concerté (ZNT par exemple). Il est donc important que nous soyons attentifs et engagés dans ces démarches.

Concernant la séparation des activités de vente et de conseil, malgré la forte mobilisation de Jeunes Agriculteurs pour éviter une séparation capitalistique, le projet d'ordonnance portant sur cette question était en consultation pendant le mois de février. La crainte qui accompagne un tel projet est que ce soient les exploitants agricoles qui payent les frais de cette séparation, ainsi, Jeunes Agriculteurs reste vigilant sur ce sujet. Nous participons donc désormais aux réunions portant sur l'élaboration des textes d'application de l'ordonnance.

- Un Contrat de Solutions pour la protection des cultures

Enfin, Jeunes Agriculteurs s'est également engagé dans une démarche positive : le contrat de solution, porté par une quarantaine de partenaires (structures de recherches, OPA, structures de formation, de conseil...). Il s'agit d'une démarche pour identifier et diffuser des solutions innovantes pour la protection des cultures, afin de diminuer l'usage des produits phytosanitaires. Plus de 300 solutions ont ainsi été identifiées : 36 de ces solutions ont été intégrées au premier contrat de solutions publié. Un second contrat est désormais en cours de rédaction, il permettra d'étoffer la palette de solutions durables, existantes ou d'avenir, déjà présente dans le premier volet. Cette action a été largement diffusée au grand public au cours du Salon de l'Agriculture, événement au cours duquel Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a apposé sa signature au préambule de l'ouvrage.



Directive Nitrates

En 2016, le contentieux avec l'Union Européenne concernant les Programmes d'Actions de la Directive Nitrates a été levé. L'année 2017 a donc été marquée par la mise en application de ces nouveaux programmes d'actions : Jeunes Agriculteurs continue de veiller à la mise en place de programmes pragmatiques et réalistes. Nous avons notamment œuvré pour des zonages justes, et pour des programmes d'actions régionaux pris en concertation avec la profession dans des délais acceptables. Enfin, Jeunes Agriculteurs s'implique dans l'examen du plan national de réduction des pollutions atmosphériques (PREPA) afin de s'assurer de la faisabilité des différents points contenus dans ce plan et de ce qu'ils seraient susceptibles d'impliquer dans le monde agricole.

Stockage de l'eau

L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

En août 2017, les ministres Stéphane Travert et Nicolas Hulot ont annoncé vouloir relancer la politique de stockage, après cinq ans au point mort. C'est pour donner suite à la mobilisation des organisations professionnelles agricoles qu'une cellule d'expertise interministérielle a été mise en place. Le rapport de cette cellule, publié cet été, n'a pas pu être publié avec l'accord de FNE et de l'APCA, tous les deux co-rédacteurs : des annexes ont donc été ajoutées pour refléter les points de vue des organisations.

Le rapport n'apporte pas de vraies pistes concrètes à ce jour, en axant énormément les choses sur la concertation et en posant la constitution d'un projet de territoire en préalable à tout projet. Nous nous sommes insurgés face à ce rapport qui ne répond pas à son ambition initiale et demandons notamment à ne pas revoir les volumes prélevables à la baisse, comme cela est suggéré.

Les Assises de l'eau se sont déroulées les 12, 13 et 14 mars 2019 autour de quatre grands thèmes : les solutions fondées sur la nature, économiser, partager et protéger les ressources en eau. Jeunes Agriculteurs était présent pour défendre ses positions ce sujet. Les débats continuent de se poursuivre et nous attendons beaucoup des conclusions et les solutions qui devront en découler.



Stratégie française pour l'Energie et le Climat

Le Président Emmanuel Macron a présenté la stratégie française pour l'énergie et le climat en décembre dernier, elle correspond à la mise à jour de la Stratégie Nationale Bas Carbone et de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Cette dernière inquiète particulièrement Jeunes Agriculteurs avec un objectif annoncé de multiplication par cinq du photovoltaïque, notamment au sol (sur au moins 30 000 ha). Autre point d'inquiétude : un prix d'achat du biogaz qui sacrifierait toute la production issue de la méthanisation à petite échelle. Il nous faut désormais réfléchir à des propositions concrètes pour défendre le foncier agricole et la filière méthanisation.



Perspectives

Il est primordial aujourd'hui pour Jeunes Agriculteurs de poursuivre le travail engagé dans la communication positive autour de l'environnement, à la fois pour redorer l'image de l'agriculture auprès des citoyens toujours plus attentifs au développement durable et pour acquérir un poids légitime dans les négociations. Le contexte, avec le Grand Débat National et la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation, est au dialogue avec la société civile : Jeunes Agriculteurs doit donc poursuivre sur sa lancée et être innovant en matière de communication pour faire en sorte que sa voix porte.

C'est aussi pour cela que nous nous sommes engagés auprès d'autres acteurs par la signature du contrat de solutions qui met en avant des pratiques déjà utilisées et vertueuses pour la dynamique de réduction de produits phyto-pharmaceutiques. Ce contrat va être alimenté de nouvelles fiches au cours de l'année offrant ainsi un plus large panel de solutions pour l'avenir.

Un guide de bonnes pratiques pour la réduction des pollutions atmosphériques est sorti cette année. Il présente un certain nombre de fiches-guides qui ne satisfont pas à l'attente de la profession. Jeunes Agriculteurs s'implique donc activement dans l'examen de ces fiches qui ne sont toujours pas applicables sur le terrain en l'état. De la même manière, nous participons à la Task Force Glyphosate mise en place par le gouvernement où nous comptons défendre les intérêts de nos agriculteurs français (protection de données, pragmatisme technique et économique...).

Enfin, Jeunes Agriculteurs reste présent sur la thématique des énergies renouvelables qui peut être une opportunité pour les exploitations françaises.

Europe et international



Contexte

La négociation pour la Pac post-2020 a débuté au printemps 2017 avec une Consultation publique et une Communication politique de la Commission européenne (CE) en novembre 2017. Depuis, la CE a formulé des propositions législatives tant sur le cadre financier pluriannuel (mai 2018) que sur la Pac (juin 2018). Côté Parlement européen, la Commission Agriculture a pu se positionner sur le projet de règlement. Le calendrier pour aboutir à temps à la mise en œuvre au 1er janvier 2021 de la prochaine Pac ne pourra vraisemblablement pas être tenu. En effet, les récentes élections européennes qui marquent un coup d'arrêt aux travaux européens ainsi que les négociations sur le Brexit qui piétinent, retardent les négociations pour le prochain cadre pluriannuel européen.

Côté international, les négociations commerciales bilatérales s'empilent sans que personne ne se soucie de la cohérence avec l'ensemble des politiques européennes. En dépit de ce contexte instable et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens et internationaux en témoignent la tenue et les résultats du Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA) que JA a organisé en avril 2019, réunissant autour de la table les cinq continents.

Notre action

Pac post-2020 : maintenant son cap, JA réagit aux propositions législatives de la Commission européenne (CE)

La réforme de la Pac post-2020 est le sujet majeur de réflexion dans l'ensemble de la sphère agricole. L'avance que nous avons pris nous a permis de positionner nos orientations pour la future PAC lors des deux sessions nationales 2016 et 2017, dans le Haut-Rhin puis le Gers [voir encadré : les orientations JA pour la Pac post-2020].



Lors de la session 2018 qui se tenait à La Rochelle, JA a choisi de décortiquer les propositions législatives de la CE pour continuer à porter son projet. Jeunes Agriculteurs ne veut pas d'une réforme bâclée sous prétexte de respecter les échéances ni de négociations interminables qui créeront un cadre précaire pour les jeunes agriculteurs européens. Quoiqu'il en soit le compte est loin d'y être. A commencer par le budget alloué à la Pac. Nous prenons tout à fait la mesure des [nouveaux] enjeux pour l'Europe mais nous rappelons que ce n'est pas au secteur agricole d'en payer les frais. Les Etats Membres doivent plutôt renforcer leur contribution et l'Union Européenne doit trouver de nouvelles sources de financement. Sans fléchissement de la CE sur ce point budgétaire, c'est un très mauvais signal envoyé à tous les futurs agriculteurs qui souhaitent s'installer. Nous déplorons également le désengagement de la

CE pour une vraie politique agricole européenne. Nous ne pouvons accepter un tel renforcement de la subsidiarité dont l'issue sera une divergence accrue des politiques nationales, cause certaine d'un renforcement des distorsions de concurrence. C'est donc tout le modèle de mise en œuvre proposé qui doit être revu pour afficher une ambition commune en limitant les marges de manœuvre des Etats membres.

Le travail approfondi et régulier effectué depuis plusieurs années sur la prochaine Pac ont permis à JA d'être pleinement acteur de la construction du projet Pac du Ceja. Avec des convictions fortes et une volonté de construction, JA a pu faire partager beaucoup de ses idées et propositions.

Les orientations JA pour la Pac post-2020 : Fort de sessions riches en débats, JA a pu poursuivre et concrétiser ses réflexions menées depuis plusieurs années. Voici la synthèse répondant à nos quatre enjeux :

Pour une Pac qui maintienne des agriculteurs nombreux et accompagne le développement d'exploitations de type familial, viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires

Assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs : chaque Etat membre doit obligatoirement mettre en place une politique d'installation européenne

- intégration des spécificités jeunes dans tous les outils communs : **majoration des aides**, prise en charge complète des dispositifs assurantiels,
- exclusion du critère « jeune » des critères discriminants,
- **renforcement du top-up jeune.**

Elaborer une définition européenne de l'agriculteur actif, adaptable dans chaque Etat membre, fondée sur l'acte de production, des critères de revenu, de temps de travail et en exclure les retraités. Cette définition doit permettre de :

- **favoriser l'accès au foncier** en limitant les situations de rente,
- **cibler les aides** vers les agriculteurs, qui vivent véritablement de l'agriculture,
- pour les agriculteurs en fin de carrière, conditionner le **maintien des aides à un projet de transmission**, y compris pour les parts détenues en société.

Soutenir à l'échelle européenne le développement de l'agriculture de groupe en reconnaissant les jeunes et plus largement les agriculteurs qui choisissent cette voie.

Pour une Pac qui accompagne l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur

Cibler les soutiens vers le développement de filières organisées et durables. Les soutiens de la PAC ne doivent pas simplement être des outils de maintien des productions en difficulté, mais doivent :

- **accorder une majoration systématique pour les jeunes agriculteurs** et cibler des jeunes qui s'installent dans des filières qui se sont fixé des objectifs d'augmentation de production ;
- répondre à des **objectifs de filières ambitieux**, travaillés avec l'ensemble des acteurs ;
- agir comme **leviers pour le développement** via des conditions d'accès à ces soutiens : regroupement de l'offre, différenciation, développement des relations inter filières, de la contractualisation, etc.

Ces soutiens peuvent prendre la forme d'aides couplées à destination des agriculteurs ou de renforcement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles et les filières.

Pour une Pac qui sécurise le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques et qui renforce la résilience des exploitations,

Pour sécuriser le revenu des agriculteurs, la PAC doit permettre le développement d'outils de gestion des risques complémentaires, financés par une réorientation progressive du budget actuel des aides découplées, tout en conservant un soutien de base, à travers :

- La mise en place de **nouveaux outils de gestion des risques** (climatiques), sanitaires et économiques (et le renforcement de ceux qui existent) fortement incitatifs associant des mécanismes publics et privés et sécurisant la capacité d'entreprendre des agriculteurs :

o Le **renforcement d'outils assurantiels** adaptés aux spécificités des territoires et attractifs pour le maximum d'agriculteurs, qui interviennent en cas de perte de rendements et d'impacts sur la qualité ;

o La création de **fonds de mutualisation** nationaux, appuyés sur des fonds sectoriels, gouverné par la profession agricole, cofinancé à 35% par la filière et 65% par les pouvoirs publics, abondés par les agriculteurs et l'ensemble des maillons des filières et du territoire.

o En cas de risque lié à une forte volatilité des marchés, la mise en place **d'un dispositif contra-cyclique** entièrement financé par des fonds européens flexibles d'une année à l'autre, associé à des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises.

- Pour les jeunes, une prise en charge avantageuse des dispositifs de gestion des risques pendant les 10 premières années de l'installation.

Pour une Pac qui construise un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture,

- Mettre en place un grand plan d'investissement pour l'innovation :
- Intensifier la **politique de recherche et de développement** à l'échelle européenne
- Accompagner, favoriser et financer l'**innovation** sur les exploitations agricoles notamment en termes de **lutter contre le réchauffement climatique** et de stockage de matière organique dans les sols agricoles
- Développer des **énergies renouvelables** sur les exploitations
- Favoriser l'**expérimentation de pratiques** innovantes en matière d'environnement

Mettre en place une politique de protection des ressources basée sur des objectifs de résultats, via des dispositifs contractuels :

- Fixer, à l'échelle européenne, des objectifs de résultats mesurables, déclinés en **objectifs nationaux ou régionaux** ; mesurer les résultats à l'échelle de l'exploitation si c'est possible, ou à l'échelle territoriale.
- Définir des **objectifs prioritaires** comme la préservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, (via par exemple l'amélioration de la qualité des sols, le stockage du carbone, etc.) ;
- Favoriser des **groupes d'échanges** entre agriculteurs pour capitaliser sur les bonnes pratiques et s'appuyer sur ces collectifs pour une évaluation participative des résultats ;
- Mettre en place, par des démarches collectives, une **rémunération des services environnementaux** par une contractualisation impliquant acteurs privés et publics
- Mettre en place une aide de base rémunérant les **services écosystémiques des exploitations**.

Prendre en compte les territoires difficiles via le maintien de soutiens compensatoires visant à préserver une activité économique agricole dans tous les territoires, intégrant des critères de productivité et de nombre d'actifs.

Traiter différemment les sujets agricoles dans les négociations commerciales internationales. Traités de libres échanges bilatéraux, organisation mondiale du commerce.

Elections européennes : JA place l'agriculture au centre des discussions

Jeunes Agriculteurs a œuvré pour placer l'agriculture au centre des discussions de la campagne 2019 pour les élections européennes :

- Par la signature d'un manifeste lors du Salon International de l'Agriculture : nous avons recueilli les signatures des élus et candidats aux élections sur les grands thèmes défendus par JA ;
- Par l'organisation d'une journée dédiée le 14 mai dernier aux côtés de la FNSEA : nous avons organisé un débat autour d'un manifeste JA+FNSEA avec les têtes de liste des différents partis politiques ;
- Par la participation active à la stratégie mise en place par le Ceja : grâce à la déclinaison de trois grandes actions (speed dating avec les candidats ; élaboration d'un manifeste au niveau européen ; campagne active sur les réseaux sociaux #CetteFoisJeVote).

Commerce international : vers plus de cohérence

Depuis 2001, l'OMC est en panne, illustré par l'échec du cycle de Doha qui visait en théorie, via la libéralisation du commerce international, le « développement » des pays du « tiers-monde ». Les traités de libre-échanges bilatéraux ont donc pris le pas. Les accords récemment discutés sur la scène internationale, voire adoptés (Ceta, Tafta, Mercosur, etc.), montre une absence totale de cohérence négligeant ce que JA ne cesse de rappeler : la nécessité d'une réciprocité et d'une complémentarité dans les échanges. Plus largement, JA prône depuis toujours une cohérence de l'ensemble des politiques européennes, qu'elles soient agricoles, commerciales et de développement, et en particulier le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales.

Agricultures familiales : Un Sommet International des Jeunes Agriculteurs à la hauteur de nos ambitions

JA, aux côtés d'Afdi, poursuit son engagement sur la scène internationale pour faire entendre la voix des agricultrices et des agriculteurs familiaux. Nous continuons à développer les temps d'échanges entre jeunes agriculteurs familiaux de différents horizons, les moments de réflexion sur les modèles agricoles, et bien sur l'opportunité d'influencer les débats agricoles mondiaux.

C'est dans cet objectif que JA a tenu, sous le haut patronage du Président de la République, un nouveau Sommet



**Sommet International
des Jeunes Agriculteurs**
International Summit of
Young Farmers

**20
19**

international de Jeunes Agriculteurs en avril 2019 à Paris [voir encadré 2 : la manifeste du SIJA19]. 2019 marquant le lancement de la décennie pour l'agriculture familiale, JA a réuni pendant trois jours des représentants des organisations de jeunes agriculteurs des cinq continents, pour faire émerger des propositions sur trois grands thèmes : l'installation, l'organisation des filières et le changement climatique. Plus qu'une simple conférence, notre Sommet poursuivait

également un objectif majeur : traduire notre ambition de poursuivre les discussions au niveau international. C'est déjà chose faite par l'annonce d'un prochain SIJA en Afrique en 2021.

Encadré 2 : Synthèse du manifeste issu du SIJA 19 - les jeunes agriculteurs prennent la parole

Il n'est plus possible de prendre des décisions en agriculture sans les jeunes. C'est pour cette raison que nous avons décidé de réunir les représentants des jeunes agriculteurs des cinq continents.

Nous estimons d'une part, que nous sommes au centre d'un enjeu international majeur, la sécurité alimentaire.

- Il nous paraît déterminant que notre installation en agriculture soit accompagnée. Nous pensons que trois piliers sont essentiels pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs : l'accès au foncier, la reconnaissance du métier d'agriculteurs et une représentation de jeunes agriculteurs présente à la table des négociations ;
- Nous sommes la première génération d'agriculteurs à pleinement réaliser les évolutions nécessaires face au changement climatique, tout en le vivant au quotidien. Face à cet enjeu, nous demandons un programme mondial d'échanges pour les jeunes agriculteurs ainsi qu'une politique ambitieuse de gestion des risques ;
- Nous pensons que la structuration des filières agricoles est un enjeu majeur pour sécuriser le revenu des jeunes agriculteurs. Cela passe par un renforcement de l'organisation des producteurs, un renforcement des mécanismes de régulation de marché, ainsi que des relations commerciales assainies.

Nous avons acté la création d'un réseau international et indépendant de jeunes agriculteurs, adossé à un Fonds international des jeunes agriculteurs, qui portera la voix des jeunes agriculteurs. Ce réseau doit renforcer le dialogue et permettre d'améliorer la représentation des jeunes agriculteurs dans les instances internationales à travers trois types d'action :

- La création d'une plateforme pour des échanges quotidiens et continus sur l'ensemble des défis, notamment un échange de bonnes pratiques sur les défis à relever ;
- La mise en place d'une journée mondiale des jeunes agriculteurs
- La tenue régulière d'un Sommet international de Jeunes Agriculteurs

Par ce manifeste, nous montrons à l'ensemble des acteurs et décideurs mondiaux que l'avenir de l'agriculture se fera avec les jeunes.

Perspectives

La fin de l'année 2019 va être le théâtre d'une âpre négociation sur le projet Pac de la commission, mais également du lancement des travaux, au niveau national, concernant l'élaboration du Plan Stratégique National (PSN) de la future Pac. JA poursuivra pleinement son travail à partir de son document de propositions. Un important travail de lobbying auprès de nos organisations partenaires mais aussi auprès des politiques va continuer. JA est plus que jamais présent à tous les niveaux sur le sujet. A Bruxelles, fort de son positionnement adopté en 2017, le Ceja est indispensable pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs.

Côté international, à l'image de la mobilisation du réseau pour s'opposer au traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, JA reste plus que jamais déterminé pour dénoncer l'incohérence des politiques commerciales internationales. Enfin, 2019 marquera le début de l'après SIJA 19 et le lancement des travaux du Réseau International de Jeunes Agriculteurs.

Foncier agricole



Contexte

Le réseau Jeunes Agriculteurs, depuis son rapport d'orientation consacré au foncier en 2015, sensibilise les pouvoirs publics et n'a cessé d'alerter sur l'urgence à se saisir du sujet et d'agir avec pragmatisme.

Ne l'oublions pas pour s'installer et donc devenir un actif agricole il est primordial d'avoir accès au foncier. L'artificialisation, la déprise agricole, les contournements toujours plus inventifs des outils de contrôle et d'accès au foncier sont autant de phénomènes qui entravent l'installation, particulièrement celle des jeunes. Les responsables de ces dérives sont multiples (pouvoirs publics, promoteurs immobiliers, etc, mais aussi agriculteurs) et agissent dans des buts différents.

L'augmentation de la population mondiale et les attentes sociétales doivent amener l'ensemble des parties prenantes à repenser leurs usages du foncier et agir ensemble pour un réel renouvellement des générations d'agriculteurs qui permette de conserver un modèle agricole de type familial, générateur d'emplois, gage d'une production agricole diversifiée et de qualité.

Notre action

Notre action s'est essentiellement concentrée sur le rapport de la Mission d'information commune sur le foncier agricole de l'Assemblée Nationale. Nommée en janvier 2018, elle a rendu son rapport le 4 décembre 2018. Ce rapport traite de la préservation et du partage du foncier. Nous avons été auditionnés à plusieurs reprises : en mars, ainsi qu'à l'occasion de notre congrès en juin 2018 à Lourdes. Le président de la mission parlementaire, Jean-Bernard SEMPASTOUS, et les deux co-rapporteurs, Anne-Laurence PETEL et Dominique POTIER, sont également venus nous présenter les grandes orientations de ce rapport à l'occasion de notre groupe de travail du 20 novembre 2018, soit deux semaines avant sa publication officielle.

Si ce rapport reprend une partie des propositions de JA, nous ne pouvons qu'être déçus de constater que les rapporteurs ne sont pas parvenus à formuler des propositions communes. Toutefois, il s'agit là d'un premier pas vers une loi foncière.

Cependant annoncée depuis plus d'un an, nous sommes toujours dans l'attente d'une loi foncière d'ampleur. Néanmoins, à force de lobbying auprès des pouvoirs publics, les dernières déclarations du Ministre de l'agriculture semblent aller dans un sens favorable. Nous restons attentifs à ce que ses annonces se transforment rapidement en actes.

En parallèle de ce travail de lobbying nous avons, durant un an, travaillé à construction de propositions communes pour la loi foncière au sein du CAF Foncier qui regroupe JA, la FNSEA, l'APCA et la SAFER. Ce travail de fond a permis de trouver des accords sur des sujets fondamentaux que sont la préservation des terres agricoles et le contrôle des structures.

Concernant le statut du fermage, faute d'accord global des sections de la FNSEA, ce sujet n'a pas encore été abordé en CAF. Toutefois, nous préparons en amont ce travail en siégeant directement aux conseils d'administration de la Section Nationale des Fermiers et Métayers et du Sestion Nationale des Propriétaires Ruraux. Si des accords semblent se dessiner ces derniers temps, la question de la transmission et plus particulièrement celle de la cessibilité des baux reste une question cruciale qui divise les deux sections.



La question du portage du foncier agricole est tout aussi primordiale. Les premières discussions en CAF, comme en groupe de travail JA, laissent toutefois apparaître une question cruciale qui crée des divergences au sein même de la profession : si l'achat de foncier reste un choix patrimonial, souhaitons nous toutefois permettre à des tiers d'investir massivement dans du foncier agricole ? Nous resterons vigilants et nous nous assurerons de la définition d'outils favorables à l'installation mais qui n'auront pas pour conséquence de faire perdre la maîtrise du foncier à la profession agricole. Le foncier agricole doit rester un outil de travail et non un outil de spéculation.

Le travail de fond se poursuit à la fois chez JA et dans les instances où nous siégeons (SAFER, etc.). Concernant le travail interne à JA, il a continué tout au long de l'année avec des groupes de travail en novembre 2018 et avril 2019, ainsi qu'une session en mars 2019. Les réflexions intéressantes qui en ressortent sont le fruit d'un travail de fond important en régions et départements.

Si ce travail avec le réseau JA a permis de débattre et d'approfondir nos réflexions en matière de préservation des terres agricoles et de contrôle des structures, il a également permis de traiter des sujets urgents tels que le photovoltaïque au sol.



Session foncier 2018

Perspectives

L'objectif est clair : le réseau JA continuera à militer pour une loi foncière d'ampleur. Nous serons force de propositions et veillerons à ce qu'il s'agisse d'une loi d'ampleur qui traite aussi bien de la préservation que des outils de contrôle et d'accès au foncier. Mais pour régler ces diverses problématiques il faudra, en amont ou concomitant, s'accorder sur une définition de l'agriculteur actif.

A défaut de loi foncière dans des délais brefs nous devons réfléchir à des actions de terrains pour alerter tant les pouvoirs publics que l'opinion publique sur la crise que traverse le foncier (dérives multiples ; diminution de la surface agricole ; etc.) et la nécessité de mettre en place une véritable politique de renouvellement des générations d'agriculteurs dont l'arrivée dans le métier est en partie conditionnée à l'accès au foncier.

Gestion de l'activité agricole



Contexte

L'année 2018 s'inscrit dans un contexte de réforme et d'aléas climatiques particulièrement marqué. JA a agi auprès des parlementaires et des ministères afin d'alerter sur les difficultés et besoins des agriculteurs et plus précisément des jeunes, tout en insistant sur l'importance des spécificités du secteur agricole. L'urgence est à la prise de mesures fortes en matière de transmission pour permettre demain un véritable renouvellement des générations d'agriculteurs.

Notre action

En matière fiscale, la réforme de la fiscalité agricole, annoncée en mars, a rythmé cette année 2018. JA a axé son travail sur la réforme de l'abattement fiscal spécifique aux jeunes agriculteurs et à la mise en place d'un dispositif d'épargne de précaution en lieu et place de la déduction pour aléas (DPA) et de la déduction pour investissement (DPI). Sur ce dernier aspect la déduction pour épargne de précaution (DEP), souple dans son utilisation, semble aller dans le bon sens. Nous resterons toutefois attentifs aux éventuellement difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre et œuvrerons pour sa reconnaissance en tant qu'outil de gestion des risques dans la prochaine PAC (pour sortir des minimis).

Concernant la réforme de l'abattement fiscal pour les jeunes agriculteurs (abattement JA), le ministère nous a interpellé sur l'injuste répartition de cette aide entre l'ensemble des bénéficiaire. En 2015 les 1500 bénéficiaires les plus aisés (15 000 bénéficiaires au total) captaient 23 millions d'euros (coût total : 42 millions d'euros). Nous avons donc travaillé pour le maintien d'un dispositif attractif conciliable avec les exigences du ministère de l'économie et des finances (euro-compatibilité, iso-budget, recentrer le bénéfice de l'abattement sur les plus faibles revenus). Nous sommes parvenus à un accord et avons obtenu à un renforcement de l'abattement (passage de 50 % à 75%) pour ceux dont le bénéfice net annuel est inférieur à 43 914€.

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019 nous avons obtenu la révocabilité de l'option en cas de passage à l'impôt sur les sociétés.

La transmission des exploitations agricoles était un des axes de la réforme de la fiscalité agricole. Le projet de loi de finances pour 2019 est un échec sur ce plan car il occulte totalement l'aspect transmission à titre onéreux et nos propositions n'ont pas retenu l'attention des parlementaires et du Gouvernement.



Nous nous sommes également opposés, sans succès, à la hausse de la redevance pour pollutions diffuses qui pour nous reste purement et simplement un « hold-up fiscal » permettant de combler une partie du budget général de l'Etat. Nous restons néanmoins toujours concernés par ce sujet pour essayer de flécher l'ensemble de cette taxe à l'amélioration perpétuelle de nos systèmes de production.

En matière sociale, nous avons agi contre la suppression du dispositif TODE dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, qui s'ajoutait au non cumul de ce dispositif avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) dont bénéficiaient auparavant les employeurs de main-d'œuvre saisonnière. Notre mobilisation auprès des parlementaires n'a pas permis de rétablir le TODE (exonération totale de cotisations patronales jusqu'à 1,25 SMIC). Néanmoins nous avons obtenu un renforcement de l'allègement général de cotisations patronales en faveur des employeurs de travailleurs saisonniers dans le secteur agricole. Ainsi, l'allègement de charges patronales sera total jusqu'à 1,20 SMIC. Cette mesure permet ainsi de compenser 117 des 144 millions d'euros de la perte occasionnée par la réforme du TODE et la suppression du CICE sur les secteurs agricoles les plus pourvoyeurs de main d'œuvre saisonnière (arboriculture, maraichage, viticulture, horticulture, semences...). Il s'agit là d'une avancée nécessaire mais insuffisante. Aussi, et surtout, ce nouveau dispositif n'est valable que 2 ans. En conséquence à partir de 2021 il n'y a plus de dispositif spécifique pour l'agriculture.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 a permis un élargissement du bénéfice de l'ACCRE (aide à la création ou à la reprise d'entreprise) aux travailleurs indépendants soumis au régime des micro-BA et une amélioration du congé maternité des exploitantes agricoles avec notamment l'instauration d'une indemnité journalière forfaitaire en cas de maternité ou d'adoption dès lors qu'il est impossible de recourir à un remplaçant.

Enfin en matière de gestion des risques, JA s'est notamment mobilisé pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la sécheresse 2018. Marqué par sa durée, cet épisode de sécheresse a eu des répercussions non négligeables sur les stocks et la trésorerie des exploitations agricoles, particulièrement les exploitations de polyculture-élevage.



Notre action auprès des pouvoirs publics a permis la mise en place de trois CNGRA consacrés aux dossiers sécheresse. Ces derniers ont eu lieu aux mois de décembre, janvier et février. Concernant le FMSE, il poursuit son développement et travaille actuellement à la création d'une section outre-mer.

Perspectives

S'agissant des dossiers fiscaux et sociaux, la mise en place de mesures en faveur de la transmission sera une priorité. Nous porterons les lignes directrices votées dans le rapport d'orientation 2019 et insisterons sur la nécessité d'agir pour le renouvellement des générations en agriculture.

Cette année sera également marquée par les élections MSA qui auront lieu en janvier 2020 et pour lesquelles la mobilisation du réseau JA est importante.

Enfin, la gestion des risques, et plus particulièrement la capacité des exploitations agricoles à faire face aux aléas notamment climatiques sera au centre de nos réflexions.



Contexte

Face à des forts enjeux démographiques, sociétaux, économiques et environnementaux, l'agriculture doit répondre au défi actuel de nourrir la planète durablement. Dans ce contexte, comment orienter l'agriculture vers des systèmes qui produisent en quantité et en qualité, qui préservent les écosystèmes, qui permettent la création d'emplois et de revenu ? Les systèmes agricoles ont l'objectif d'être multi-performants, tout en restant diversifiés. Pour tenter d'atteindre ces objectifs, JA pense que l'innovation a un rôle essentiel à jouer : c'est un levier majeur pour accompagner l'agriculture et les agriculteurs à relever les défis de demain, sous réserve qu'elle soit adaptée et adaptable aux particularités et aux contextes des exploitations agricoles ancrées dans les territoires. A toutes les échelles, les innovations doivent être intégrées et prises en compte si elles permettent de répondre à ces enjeux. La résilience et la durabilité, de nos exploitations agricoles passent par une prise en main efficace de l'innovation. Elle se doit d'être au service de l'humain, en se construisant dans l'intérêt des hommes et des femmes de l'agriculture.

Notre action

Réflexions autour de notre vision de l'innovation

La multitude d'innovations et de pratiques innovantes qui sont présentées dans le monde agricole portent parfois à confusion. De façon à se positionner de façon lisible et cohérente sur ce sujet, JA considère qu'il faut établir avec précision une base de réflexion pour orienter l'innovation vers un avenir structurant pour l'agriculture. JA construit cette réflexion en parallèle du travail effectué au sein du fonds de dotation Terres Innovantes : dans ses objectifs, Terres Innovantes souhaite contribuer à la mise en place d'une agriculture d'avenir, une agriculture valorisée à la juste mesure de ce qu'elle apporte et apportera à société française. Pour ce faire, en collaboration avec les mécènes fondateurs, Terres Innovantes conçoit un livre blanc sur l'innovation, à destination d'un public large. Ainsi, JA souhaite travailler en parallèle pour structurer sa stratégie sur l'innovation : JA est aussi en cours de rédaction d'un document syndical pour se positionner sur cette thématique.

Protection des données agricoles : charte d'usage des données et label Data-Agri

La quantité de données produite sur les exploitations agricoles, avec la numérisation croissante de l'information, a poussé la FNSEA et JA à se positionner sur la propriété, l'usage et le partage des données ainsi que la création de valeurs qui émerge de cette nouvelle économie. C'est ainsi que l'idée d'une charte éthique sur l'usage des données agricoles est née afin de protéger l'agriculteur et de lui « redonner » le contrôle sur les données produites sur son exploitation. Ayant pour objectif de sensibiliser et d'aider les agriculteurs à s'emparer des technologies issues du numérique, la démarche Data-agri est portée par l'association Ethique et Numérique Agricole (ENUMA). Data-agri est constitué de deux éléments : une charte et un label. Le label Data-agri distingue les entreprises qui collectent des données agricoles et qui respectent l'ensemble des principes définis au sein de la charte Data-agri. Cette démarche instaure une éthique dans l'univers du numérique et promeut les pratiques contractuelles loyales dans les relations entre entreprises, collecteur de données et agriculteurs. Au Salon International du Machinisme Agricole 2019 (SIMA), les quatre premières entreprises labellisées ont été annoncées : Airinov, Gari (portée par Groupama), Ekylibre et Le Cube.



Transition des pratiques agricoles

Dans un contexte actuel où les pratiques agricoles sont souvent questionnées, JA estime que l'agronomie se doit d'être au service de la multi-performance des exploitations agricoles. De nombreuses démarches cherchent à apporter de la valeur aux producteurs pour leurs pratiques et ce qu'elles apportent : cette année, JA s'est mis en relation avec différentes organisations pour s'impliquer dans ces démarches de transition.

Particulièrement, JA s'est positionné sur l'enjeu des sols, en considérant qu'ils sont une composante vivante essentielle de notre agriculture et qu'ils agissent comme un véritable réservoir de carbone et de biodiversité. JA participe ainsi au comité scientifique de « l'initiative Sols Vivants », portée par l'ONG Earthworm. Ce projet a pour objectif de remettre la question du sol au cœur de la filière agricole, comme point de départ de la création de valeur et de la qualité de l'ensemble de la filière agro-alimentaire. Il faut donc être en capacité d'inscrire l'exigence des sols vivants dans la politique d'achat des entreprises, de valoriser économiquement la démarche des agriculteurs et de soutenir et d'accélérer la transition des pratiques agricoles.



Rédaction du Programme National de Développement Agricole et Rural 2021 - 2027

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a pour but d'orienter l'agriculture française par la mise en œuvre d'actions qui confortent le développement de systèmes de production performants. Les actions relevant du PNDAR font l'objet d'une subvention financée par le CASDAR (Compte d'Affectation spécial Développement Agricole et Rural), alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles. Le CasDAR s'est construit sur la volonté de la profession agricole de contribuer à un développement agricole réfléchi, partagé et durable au bénéfice de tous les agriculteurs. Nous tenons aujourd'hui à réaffirmer notre volonté de poursuivre dans cette voie en étant attentif à la rédaction du futur PNDAR 2021 – 2027 qui fait l'objet de quatre groupes de travail et dont la restitution devrait se faire en 2019. La réflexion est transversale : nous discutons de l'orientation stratégique et de l'ambition globale du futur PNDAR mais également des modalités de mise en œuvre et du fonctionnement, tout en traitant de la valorisation et de la diffusion des résultats. JA participe à ces réflexions pour veiller à un fléchage efficace des fonds du CASDAR pour un intérêt final réellement dédié aux agriculteurs.

Perspectives

JA continuera à travailler de manière transversale sur l'innovation : si JA n'a pas pour but de se positionner sur tous les sujets et outils innovants, nous considérons que l'accompagnement et le suivi de certaines thématiques ont un intérêt fort pour le monde agricole. La charte et le label Data-Agri en sont un exemple concret. Afin de se positionner de façon cohérente et globale sur l'innovation, la rédaction d'un document d'appui sur la stratégie à adopter sera une étape importante.

Productions animales



Contexte

Cette année a été marquée par la volonté de mettre en application les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). La sécheresse a eu un impact fort sur toutes les productions animales, et si des améliorations se sont senties dans certaines filières, les difficultés économiques restent très présentes dans les élevages.

Filière laitière : une tendance positive pour le prix mais une hausse des coûts de production

La collecte française de lait en 2018 est très légèrement inférieure à celle de 2017 (-0,2%), s'établissant à presque 24,6 millions de tonnes, avec un bond de 32% de la collecte de lait biologique, à 870 000 tonnes. Si la production laitière était en hausse sur les deux premiers mois de l'année (+3,8% par rapport à 2017), la longue période de sécheresse a eu un impact négatif sur le second semestre (-2%).

Après une chute importante entre novembre 2017 et mai 2018 (-11%), le prix du lait standard a en moyenne faiblement augmenté en 2018. S'établissant en moyenne à 339€/1000L, soit juste 5€/1000L de plus qu'en 2017, il a cependant atteint en fin d'année son niveau le plus haut depuis 2014. Le cours de la poudre de lait écrémé est aussi remonté, dans un contexte de forte diminution des stocks (378 000t en janvier à environ 100 000t en décembre). Cependant, les coûts de production, mesurés par l'indice Ipampa, n'ont cessé de progresser, l'indice étant 5,4 points supérieur en novembre 2018 à son niveau de novembre 2017.



Session viande bovine 2018 à Villiers charlemagne (53)

Au niveau européen, la collecte est en hausse mais a ralenti tout au long de l'année, dynamique au 1er semestre puis impactée par la sécheresse qui a surtout touché l'Europe du Nord. Les autres bassins de production que sont les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande voient leur production augmenter, tandis que l'Australie prévoit une baisse due aux sécheresses de 2017 et 2018.

Les filières « viande » : une année marquée par la sécheresse et des difficultés pour renouveler les générations

Le cheptel allaitant continue de diminuer en 2018, avec 1,6% de baisse, dû notamment à des arrêts d'activité liés à une rentabilité faible de l'élevage allaitant. Par ailleurs, la sécheresse a amené une augmentation des réformes de laitières et une diminution globale du cheptel laitier, à -0,8%.

La production totale de gros bovins finis a augmenté de 1,6% en 2018. Cette hausse est contrastée, la diminution de production en bœufs étant compensée par l'augmentation des réformes.

Pour la filière porcine, la réduction du cheptel reproducteur se poursuit avec des installations ne trouvant pas de repreneur. La production quant à elle a augmenté de 1.5% en 2018. Les exportations françaises sont réparties à la hausse, malgré une nouvelle réduction des importations chinoises. La variabilité généralement importante des prix durant l'année a été faible, mais le prix moyen a chuté de 9%, pour atteindre 1.37€/kg pour du porc classe E+S.

En filière ovine, le bilan est proche de celui de 2017 : la production d'agneaux continue de chuter en 2018, tandis que la production de réformes augmente. La consommation garde la même tendance que ces dernières années, avec une baisse de 1% par rapport à 2017. Le prix de l'agneau lui est en augmentation, s'établissant à 6.29€/kg, soit 1.4% de mieux qu'en 2017.

La production de lait de chèvre a augmenté en 2018, à +2.6%. La collecte a connu une forte augmentation en début d'année (+2 à +5%), ralentie par la sécheresse à partir de l'été. Pour la première fois depuis 2010, le cheptel est en hausse. Le prix réel moyen a peu évolué par rapport à 2017, à 699€/1000 L, soit une hausse de 0.3%.

La production de volaille de chair augmente en 2018, de 6.3%, porté notamment par la hausse de la production de poulets (5.1%) et de canards (23.9%). La stratégie de la filière poulet de reconquête du marché intérieur semble donc fonctionner, avec en parallèle une baisse de production des poulets légers destinés à l'export.

Sanitaire

La Fièvre Porcine Africaine a touché la Belgique, et des cas ont été signalés proches de la frontière française. Il a donc été décidé d'installer deux clôtures, délimitant une zone blanche entre la France et la Belgique pour éviter la propagation de la maladie aux élevages français, et garder la France indemne.

Concernant la grippe aviaire, après deux années avec des impacts forts sur les filières avicoles, les normes de biosécurité mises en place ont porté leurs fruits, et l'année marque le début du retour à la normale pour ces productions.



Notre action

Dans une année marquée par « l'agri-bashing » et la recrudescence des violences envers l'élevage et les éleveurs, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour défendre les jeunes installés et leurs intérêts. Ainsi, une lettre ouverte intitulée « Lettre ouverte du monde de l'élevage au Président », co-signée par un grand nombre d'OPA a été publiée dans Ouest France. Par ailleurs, notre action a permis d'avancer sur des dossiers importants et de maintenir la pression sur les différentes parties prenantes pour la mise en application et le respect des EGA.

Calcul des prix de revient pour la contractualisation

Jeunes Agriculteurs a travaillé avec les différentes interprofessions, pour déterminer les prix de revient des agriculteurs, dans la suite des Etats Généraux de l'Alimentation. Ces prix de revient doivent permettre d'assurer un meilleur revenu aux éleveurs.

Ces travaux ont particulièrement avancé dans les filières laitières et viandes bovines. Ainsi, pour le lait, un prix permettant une rémunération moyenne de 2 SMIC a été validé par la filière, correspondant à 396€/1000L sur le marché intérieur. Des prix de revient ont aussi été validés par la filière bovine, s'établissant notamment pour les vaches allaitantes à 4.64€/kg pour janvier 2019. L'objectif est maintenant d'aligner progressivement les contrats sur les prix ainsi calculés.

Quelques actions réalisées pour l'installation : Livre Blanc et plaquette Inn'Ovin

En collaboration avec la Confédération Nationale de l'Elevage et différentes OPA, Jeunes Agriculteurs a publié un Livre Blanc concernant le renouvellement des générations en élevage bovin, ovin et caprin. Ce Livre Blanc contient 24 propositions pour améliorer les conditions d'installation et de renouvellement pour les élevages cités. La publication n'étant pas une fin en soi, Jeunes Agriculteurs travaille maintenant à la mise en application de ces propositions.

Les propositions sont réparties en différents thèmes :

- La formation
- L'accès et le financement des moyens de production (foncier, bâtiment, matériel, cheptel)
- L'image du métier, les problématiques sociales et de relations humaines



Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs a participé, dans le cadre de l'action Inn'Ovin, à la rédaction de la plaquette permettant de sensibiliser sur l'installation en filière ovine. Cette plaquette, intitulée « Demain j'élève des brebis ... et j'en vis ! » permet de présenter la filière, les opportunités, ainsi que les interlocuteurs pour accompagner un projet d'installation réussi.

Signature d'une charte avec Coop de France Métiers du Lait

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Jeunes Agriculteurs a signé avec Coop de France Métiers du Lait une charte pour l'entrée de nouveaux coopérateurs. Cette charte a pour but de favoriser l'entrée de futurs ou jeunes installés dans les coopératives laitières. Les points principaux sont les suivants :

- les nouveaux entrants pourront suivre un stage de formation sur la coopération, théorique et pratique avec visite d'une coopérative ;
- JA et Coop de France métiers du Lait souhaitent favoriser les dispositions spécifiques aux jeunes installés pour les aider à gérer la volatilité des marchés ;
- un volume doit être réservé pour chaque campagne laitière pour accueillir de nouveaux coopérateurs ;
- les nouveaux adhérents (et nouveaux installés) seront accompagnés dans la capitalisation de parts sociales.

Un point d'évaluation doit être réalisé 6 mois après la signature de la charte pour suivre sa mise en application, ainsi qu'un point de bilan au bout d'un an.

Reconnaissance de l'interprofession volailles de chair

L'arrêté reconnaissant l'interprofession volailles de chair, Anvol, est paru au Journal Officiel le 6 septembre. Après des mois de travail et des années de négociation, celle-ci est donc officiellement reconnue et recouvre les espèces de poulet, dinde, palmipède à rôti, pintade, caille et pigeon.



Dans le même temps, la reconnaissance en tant qu'organisation interprofessionnelle est retirée au comité interprofessionnel de la dinde (Cidef) et au comité interprofessionnel de la pintade française (CIP).

Anvol est une interprofession « longue » allant du fabricant d'aliments à la distribution et la restauration collective. Jeunes Agriculteurs est l'un des membres fondateurs et siègera au collège Producteurs pour faire entendre la voix des jeunes éleveurs et militer pour le renouvellement des générations dans la filière.

Sanitaire et bien-être animal

Jeunes Agriculteurs est fortement impliqué dans le suivi et l'amélioration des politiques en termes sanitaire et de bien-être animal. Nous participons ainsi aux instances du FMSE (Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental, dont Jeunes Agriculteurs est un membre fondateur), qui permet d'indemniser les agriculteurs victimes d'un événement sanitaire. Cela nous permet de suivre les actualités sanitaires, informer et faire remonter les cas du réseau, et pousser vers une réduction des délais d'indemnisation qui peuvent être importants.

Nous participons aussi au suivi et à l'évolution des politiques en matière de bien-être animal, notamment via le Centre national de référence pour le bien-être animal. De plus, nous intégrons ce bien-être au cœur de nos démarches, comme « Eleveur & engagé », et développons notre présence sur les réseaux sociaux pour communiquer sur les actions positives des éleveurs.

Perspectives

Le travail sur les indicateurs de coût de production a abouti dans certaines filières, mais nous devons continuer à pousser ce travail sur toutes les filières. Par ailleurs, Jeunes Agriculteurs veillera à ce que ces coûts de production soient effectivement pris en compte lors des négociations commerciales.

En plus d'assurer un prix de vente permettant la rentabilité et la viabilité des exploitations, nous souhaitons mettre en place des dispositifs permettant de protéger les jeunes installés contre la volatilité du marché. Dans la suite du rapport d'orientation de 2017, des réflexions et des travaux sont en cours, notamment dans le secteur laitier, pour définir une méthode et la faire appliquer.

Parce que l'installation est le domaine de prédilection de Jeunes Agriculteurs, il sera important de continuer le travail sur l'installation et la transmission dans les filières d'élevage au cours de l'année 2019.

Productions végétales



Contexte

Grandes cultures : récoltes en baisse pour toutes les cultures

En 2018, la production française de céréales atteint 63,5 Mt. Elle diminue de 7,3 % sur un an. Hormis l'année 2016, le niveau n'a jamais été aussi bas depuis 2007. Les conditions climatiques ont gêné le développement des cultures en provoquant des baisses de rendement significatives. Le recul des rendements est particulièrement fort pour le colza et pour les cultures d'été (maïs, tournesol), particulièrement touchées par les fortes chaleurs de fin juillet-début août, ainsi que pour les betteraves et les pommes de terre qui ont souffert de la sécheresse. Le colza voit son rendement reculer de 20 %. La baisse des rendements atteint 10 % pour les pommes de terre et 15 % pour les betteraves.

A l'image de la récolte française, les productions sont en recul en Europe, en particulier du fait des conditions climatiques de l'année 2018. Seule l'Espagne voit ses productions progresser sur un an, l'année 2017 ayant été catastrophique.

La récolte mondiale de céréales est attendue en recul pour la deuxième année consécutive, à 2072 Mt. Malgré l'accroissement de la récolte de maïs, elle pâtirait d'une contraction notable de la production de blé tendre. Face à une offre plus faible et une demande soutenue, les prix augmentent globalement dans un contexte de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Viticulture : de bonnes récoltes en 2018

La production viticole française 2018 s'élève à 49,5 millions d'hectolitres. Elle serait supérieure de 34 % à celle de 2017, sévèrement affectée par le gel et la sécheresse, et de 11 % à la moyenne des 5 dernières années. Les vendanges se sont déroulées partout dans des conditions climatiques sèches très favorables qui ont permis une récolte optimale à maturité, dans un état sanitaire préservé, à l'exception de la Corse. Depuis le printemps 2018, le mildiou a été particulièrement virulent dans les bassins de la façade atlantique et surtout de la Méditerranée, où il a pu entraîner des pertes de récolte. Les exploitations en agriculture biologique ont été particulièrement touchées. Cette maladie a été favorisée par la succession d'épisodes pluvio-orageux récurrents et de températures élevées. La canicule de milieu d'été a ralenti sa progression.

Sur les premiers mois de la campagne 2018-2019, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, se tassent, notamment vers la Chine, comparativement à la même période de la campagne 2017-2018. Les prix des vins d'appellation hors Champagne s'orientent à la baisse, tout en restant élevés.

Fruits et légumes : des conditions climatiques difficiles

Les conditions climatiques très particulières de cette année ont sérieusement impacté les productions de fruits et légumes tout au long de la saison. Les pluies abondantes au printemps ont eu des conséquences désastreuses sur de nombreuses productions, particulièrement la cerise. A partir de fin juin, la sécheresse et les fortes températures ont de nouveau perturbé la production : sans irrigation, de nombreux producteurs ont subi des pertes très sérieuses.

- **Fruits** : En 2018, pénalisée par les intempéries, la faiblesse de l'offre française et européenne de fruits d'été favorise la hausse des cours à la production. La pêche française notamment bénéficie de cours particulièrement fermes, conséquence d'une production réduite mais aussi d'une consommation soutenue à la faveur de températures estivales élevées. La campagne de la cerise pâtit d'une forte diminution de la production. En pommes, les prix sont au-dessus de la moyenne quinquennale du fait d'un recul de la production mais une grande inquiétude se pose sur la présence très accrue de pommes polonaises sur le marché français.

- **Légumes** : Pour la campagne 2018, à l'exception de la fraise, les récoltes de légumes d'été ont été inférieures aux volumes abondants de 2017 et à la moyenne des cinq dernières années. Le repli s'explique principalement par le manque de luminosité et une pluviométrie trop importante au printemps ainsi que par la canicule estivale. Malgré des prix à la production en hausse pour la plupart des légumes, les chiffres d'affaires nationaux se sont contractés pour les courgettes, le melon, la tomate et la chicorée. Ils se sont améliorés pour les fraises et surtout le concombre et la laitue. Le déficit des échanges s'est creusé sur un an pour la majorité des légumes d'été, à l'exception de celui de la fraise et du melon.

Notre action

Organisation des filières

Résilience et autonomie: diversification des exploitations céréalières

JA considère que la diversification au sein des exploitations de grandes cultures est une piste essentielle pour en améliorer la résilience et l'autonomie.

Protéines végétales : objectif de souveraineté protéique

JA estime nécessaire de développer un plan protéines ambitieux à la fois à la hauteur des besoins de l'alimentation française et des enjeux environnementaux qui y sont associés. Le plan de filière des oléo-protéagineux va dans ce sens, il faut donc dynamiser la démarche pour la mise en œuvre d'un plan protéines national efficient dans les années à venir.

Production d'énergie : valorisation des productions

Jeunes Agriculteurs estime également que si la production d'énergie ne doit pas être la vocation première de l'agriculture française, le développement de l'énergie d'origine agricole doit être une forme de valorisation de coproduits de la production agricole (RO 2018). Ainsi, JA considère que la production de biocarburants est un levier essentiel pour développer la résilience des agriculteurs et améliorer le revenu des exploitations. En 2018, l'actualité sur l'origine des produits dans la production de biocarburants démontre la nécessité d'une réflexion sur nos attentes générales pour la transition énergétique. JA considère par exemple que la filière colza est primordiale en France dans le développement des biocarburants (tout en participant aussi activement à notre souveraineté protéique) : il faut donc soutenir le développement et la compétitivité de cette filière qui est un atout essentiel de l'agriculture française. JA prône également une gestion efficace de la méthanisation : JA cherche à mener une réflexion sur ce sujet afin de promouvoir un développement judicieux et durable de la méthanisation agricole.

Contractualisation céréaliers-éleveurs : une diversification de débouchés

JA travaille toujours à sécuriser les exploitations dans un contexte de volatilité accrue ces dernières années. Nous pensons que la mise en place d'un contrat « céréaliers – éleveurs » va dans ce sens. Les éleveurs sont tout aussi sensibles aux fluctuations, étant l'un des principaux débouchés des productions céréalières. La contractualisation inter-filière pourrait être une solution pour sécuriser, en partie, l'approvisionnement des uns, le débouché des autres, tout en atténuant les effets de l'extrême fluctuation des cours mondiaux.

Maintien d'un contexte réglementaire favorable pour la filière viticole



Organisation Commune de Marché vitivinicole et réforme de la PAC

La filière vitivinicole est concernée par la réforme de la PAC 2020. JA se mobilise pour identifier et soutenir les spécificités de la filière vitivinicole française. Le maintien de l'enveloppe du Programme National d'Aides (PNA), en termes de budget et de fonctionnement, est un enjeu essentiel. Par ailleurs, la régulation du potentiel du vignoble reste un des acquis fondamentaux de la filière : JA souhaite que le dispositif soit maintenu, même au-delà de 2030 (date butoir actuelle).

Programme National d'Aides et aides pour les JA

De plus, JA réaffirme son attachement au programme national d'aides qui représente un des piliers de la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole. La mobilisation de la filière viticole a permis d'obtenir la garantie d'un financement des programmes nationaux viticoles pour la future programmation 2019-2023.

JA et l'ensemble de la filière veille ainsi à une bonne gestion de l'enveloppe par FranceAgriMer, qui a trop souvent du mal à faire face aux retards de paiement des différentes mesures du programme national vitivinicole, provoquant sur le terrain de graves problèmes de trésorerie pour les entreprises et des reports d'investissements.

Par ailleurs, l'installation des jeunes en viticulture doit être une priorité qui transparaît dans le programme national d'aides. Dans la rédaction du PNA 2019-2023, cet enjeu de renouvellement a bien été identifié car des majorations et critère de priorité ont été attribués pour les jeunes viticulteurs sur les mesures Investissement et Restructuration. Nous veillerons à ce que ces mesures soient pérennisées et nous travaillons à ce que de nouvelles soient mises en place, toujours dans l'intérêt de la filière viticole.

Vin : Segmentation et commercialisation / linéaires FCD

Nous constatons encore des fraudes et dérives liées à l'étiquetage et à la présentation des linéaires de vin en grande distribution, particulièrement sur les Bag in Box, source de tromperie pour le consommateur et par conséquent source de dévalorisation des vins français. Dans ce contexte, la mise en avant des produits français représente un enjeu majeur.

L'ensemble de la filière viticole a rencontré la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) pour discuter de l'organisation des linéaires en vin pour permettre, entre autres, une sensibilisation des enseignes à ce sujet. Nous continuons à mener des discussions stratégiques communes sur la commercialisation et la segmentation de nos produits afin d'obtenir des résultats concrets sur les visuels en grande distribution.

Pour une filière Fruits et Légumes structurée et compétitive

Suite aux nombreuses et diverses difficultés que la filière Fruits et Légumes traverse chaque année, JA prône une meilleure structuration de l'offre avec le développement et la sécurisation des débouchés commerciaux pour les producteurs en fruits et légumes. Afin de prendre part à l'ensemble des discussions de la filière, Jeunes Agriculteurs continue de siéger au conseil d'administration d'Interfel, interprofession longue de la production à la distribution, et dans celui de Felcoop.

Pour soutenir la sécurisation et l'optimisation des relations commerciales entre les différents maillons de la chaîne, Interfel a produit un guide des relations contractuelles au sein de la filière des fruits et légumes frais. En faisant figure de « mode d'emploi » pour aider les opérateurs de la filière, ce guide a vocation à rendre la contractualisation plus attractive. C'est un outil important pour répondre à l'objectif global de 30% de volumes contractualisés à échéance de 5 ans, fixé dans le plan de filière F&L.

Lancement de la campagne 2019 pour l'aide FranceAgriMer à la rénovation du verger arboricole

Cette année encore, FranceAgriMer ouvre l'appel à projet relatif à la mise en œuvre d'un programme de financement pour la rénovation des vergers arboricoles. L'objectif de cette mesure est d'améliorer la compétitivité de la production française de fruits ainsi que sa structuration, et de favoriser l'adaptation des exploitations fruitières aux attentes du marché. Le premier critère d'attribution de l'aide est le renouvellement des exploitants. Le taux d'aide FranceAgriMer est fixé à 20% des dépenses, avec une majoration de 5% pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés.



Gestion des risques

Face aux diverses crises que les filières végétales connaissent chaque année, JA estime qu'elles doivent devenir motrice pour une réflexion poussée quant à la gestion des risques et quant à la recherche d'outils pour lutter contre les aléas, qu'ils soient climatiques, environnementaux, financiers, ou sanitaires. Ces outils doivent être adaptés aux besoins spécifiques de chaque exploitation, rendre les exploitations plus résilientes face aux crises et face aux fluctuations des prix et des rendements, et venir en complément d'autres outils, notamment fiscaux.

Afin de renforcer nos outils de gestion des risques, ou ceux que nous prônons au sein de notre réseau, JA interpelle régulièrement les instituts techniques et le secteur de la recherche afin qu'ils puissent apporter également des solutions. JA interpelle fréquemment les pouvoirs publics pour maintenir un budget alloué à la filière, à la hauteur de nos besoins.

Section viticole au fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE)

Afin de proposer une palette complète de solutions aux viticulteurs, la filière a validé, début 2017, la création d'une section spécialisée au sein du Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE) pour une mise en œuvre dès 2018. Une avancée importante que la filière discute depuis longtemps. Un programme d'indemnisation pour la flavescence dorée de la vigne a été soumis en juin 2018 pour une première campagne d'indemnisation dès 2017. Nous continuons le travail pour une mise en œuvre efficace du programme d'indemnisation.

Réglementations et distorsions de concurrence

Les filières végétales sont affaiblies par les distorsions de concurrence constantes qu'elles subissent. La distorsion s'évalue d'abord en matière d'homologation et d'utilisation de produits phytosanitaires. JA prône une action collective afin d'obtenir rapidement des solutions tant techniques que juridiques et financières, un calendrier de mise en œuvre et plus largement, une harmonisation au niveau européen. L'agriculture française, engagée dans un marché ouvert, ne doit pas être la seule à s'engager pour la protection du consommateur et de l'environnement.

L'emploi de main d'œuvre est aussi sujet à de fortes distorsions de concurrence : les filières végétales fortement employeuses de main d'œuvre (F&L, viticulture, semences...) en font particulièrement les frais. JA s'est fortement mobilisé en 2018 pour maintenir un dispositif sur l'exonération des charges sociales pour la main d'œuvre saisonnière, afin de compenser un différentiel de compétitivité non négligeable entre la France et les autres pays. Ayant obtenu le maintien d'un dispositif pour 2 ans seulement, JA continuera à être vigilant et à défendre l'agriculture française : en faisant le choix de supprimer ce dispositif, le Gouvernement choisirait une dégradation de la compétitivité des exploitations françaises, jusqu'à pouvoir provoquer leurs disparitions.

Perspectives :

Les groupes continueront à travailler sur les problématiques principales des filières végétales travaillées par Jeunes Agriculteurs, en mettant d'abord en exergue la transmission des exploitations et l'installation des jeunes, et tout en maintenant une réflexion autour des sujets de structuration des filières et d'évolution des politiques nationales et européennes.

Les filières végétales sont concernées par de nombreux sujets transversaux : PAC, environnement, innovation, gestion des risques, foncier, etc... En cohésion avec le travail effectué sur chacun de ces sujets à JA, il convient de continuer à se positionner dans les débats nationaux et porter la voix des jeunes agriculteurs dans les filières végétales. Dans ce cadre, les groupes de travail des productions végétales cherchent par exemple à être proactifs sur les thématiques environnementales. JA se positionne ainsi pour développer la mise en œuvre du contrat de solutions dans les filières végétales. Par ailleurs, JA, particulièrement en viticulture, prône l'existence d'un label éco-durable au niveau européen, pour une meilleure reconnaissance des démarches et donc une ouverture importante sur les différents marchés.

Les groupes de travail, dynamiques, seront réactifs aux différentes problématiques rencontrées et situations de crises, et travailleront encore afin d'apporter des résultats concrets au réseau JA sur les problématiques en productions végétales. Ces groupes sont un atout incontestable et permet aujourd'hui à JA de jouer un rôle important dans les débats nationaux et d'assurer de manière constructive nos différentes représentations. Il est donc indispensable de faire perdurer cette dynamique.



Contexte

2018 a été une année marquée par une revalorisation du montant moyen de la Dotation Jeunes Agriculteurs et d'une augmentation du nombre d'installations aidées pour atteindre 5010 installations. 2018 aura également été une année d'évolutions pour le dispositif à l'installation avec l'évolution de l'abattement fiscal qui limite les avantages donnés aux projets avec des revenus importants et de la prise en charge des formations par Vivea, ce qui amène à repenser l'accompagnement des porteurs de projet.

Notre action

La transmission, le fil rouge de 2018

Les pistes de travail définies lors de la session RGA 2018 sur la transmission ont alimenté les réflexions tout au long de l'année : dans le cadre des Rapports d'Orientation, lors des groupes RGA, dans le cadre du projet transmission... JA est plus que jamais moteur sur cette question centrale qui est le pendant de l'installation et affirme sa légitimité sur le sujet.

Expertis : vers un accompagnement des porteurs de projet à la transmission

L'accompagnement à la transmission a besoin d'être organisé pour que l'enjeu de la transmission de ces prochaines années puisse être relevé. Dans cette optique, l'APCA mène avec JA un projet qui a pour ambition de mettre en avant les actions de repérage des cédants, proposer des solutions en cas de départs anticipés, comparer les points accueil transmission existants et mettre en place Expertis. Son concept ? Mettre les différents experts autour de la table : les experts comptables, les notaires, les chambres d'agriculture, les banques avec le cédant pour que celui-ci ait une vision complète de sa transmission. Le cédant pourra alors préparer sa transmission en toute connaissance de cause. Après la création d'un cadre national commun entre les experts, Expertis entre en phase de test dans deux régions : Centre Val de Loire et Pays de la Loire.



La signature d'Expertis

Le suivi post-installation à l'honneur de la session 2019

Record de participation battu pour notre session RGA 2019 ! Avec plus de 160 participants issus de toute la France, les réflexions ont été riches et ont permis d'affirmer la nécessité d'avoir un suivi post-installation performant, au service du nouvel installé. Les travaux ont mis en lumière ce que veut Jeunes Agriculteurs comme suivi post-installation. Sa déclinaison opérationnelle commence.



Discours d'ouverture de la session RGA 2019 dans le Morbihan

Des groupes RGA nationaux

Les responsables régionaux se sont réunis à quatre reprises sur l'année écoulée. En avril 2019, le groupe RGA s'est spécifiquement penché sur l'enseignement agricole dans l'objectif de repartager sa vision avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour contribuer à l'évolution de leurs instances.

Travail avec les Animateurs Installation Régionaux (AIR)

Echanges sur les différentes thématiques, remontées des difficultés de terrain mais aussi des initiatives locales sont au cœur des réunions entre animateurs installation régionaux et conseillers installation nationaux. Ces rencontres, organisées tous les deux à trois mois à Paris, sont également l'occasion d'aborder les travaux en cours et les actualités nationales du moment.

Livre blanc du renouvellement des générations en élevage bovin, ovin et caprin

Jeunes Agriculteurs a collaboré avec la Confédération Nationale de l'Elevage à l'écriture de son livre blanc sur le renouvellement des générations en élevages bovin, ovin et caprin. Ce travail s'appuie sur un rapport réalisé par Jeunes agriculteurs portant sur l'étude des conditions de financement de l'installation en élevage qui mettait en avant les freins à l'installation dans les filières ruminantes. Ce livre blanc s'appuie sur 24 propositions que ce soit sur la formation, l'accès et le financement des moyens de production ou sur l'image du métier, les problématiques sociales et les relations humaines. Il reprend les grandes propositions de JA concernant la transmission comme la DUET ou Expertis, qui ont été fortement appréciées.

La cartographie des financements en place

Le projet Animation et communication PAI/CEPPP qui avait pour objectif un renforcement du dispositif touche à son terme avec la mise en place de la cartographie des financements, réel répertoire national recensant l'ensemble des financements disponibles pour faciliter l'accompagnement des porteurs de projet. Cet outil, porté par JA depuis son rapport d'orientation de 2012, est à destination des conseillers du dispositif à l'installation dans l'optique d'un accompagnement renforcé.

Demain Je Serai Paysan toujours présent aux évènements

Le Salon de l'Agriculture est un moment privilégié pour aller à la rencontre des porteurs de projet à l'installation. En 2019, DJSP était présent au salon de l'agriculture sur le pôle Agri'recrute, qui représente tous les aspects du travail en agriculture. Le salon a également été l'occasion d'organiser des tables rondes « Installation en agriculture biologique : quels parcours, quelles difficultés, quelles perspectives ? » et « Installation en agriculture urbaine : spécificité de la filière, quelles difficultés, quelles perspectives ? ». Cette année, un concours ouvert aux lycéens et portant sur la complémentarité comme nouvelle source de plus-value a été organisé. Les prix ont été remis sur le stand DJSP lors du salon. Enfin, la participation aux Terres de Jim permet à DJSP de proposer une communication grand public sur le métier et sur l'installation.



Table ronde DJSP lors du Salon International de l'Agriculture 2019

Stages à l'étranger

Jeunes Agriculteurs veut mettre en place les stages à l'étranger dans le cadre du dispositif à l'installation. Le développement d'une offre durant le Plan de Professionnalisation Personnalisée a démarré cette année sur le même modèle que les stages en exploitations. Toute l'ingénierie est en cours : développement des contrats d'objectifs, des conventions, recherches d'exploitation supports de stages, suivi, formations complémentaires, communication, etc...

Vivea : une année de réformes

Vivea a revu son fonctionnement. Depuis le 1er janvier 2019, la mobilisation des fonds Vivea par les porteurs de projet à l'installation, dans le cadre du dispositif, se trouve modifiée. L'attestation donnant accès aux formations financées par Vivea, remise à l'origine par le PAI est maintenant remise par le CEPPP. Autre évolution, la prise en charge des formations techniques est également modifiée : les fonds de formation pour lesquels les porteurs de projet ont cotisé par le passé sont mobilisés prioritairement. Jeunes Agriculteurs reste vigilant quant à la mise en place de ces réformes pour que chaque porteur de projet puisse toujours se former en fonction de ses besoins pour mener à bien son projet personnel d'installation.

Etude sur les compétences des jeunes installés

Dans la continuité des travaux de la GPE7 autour des compétences des jeunes installés, les GPE 8 et 9 ont pris la forme d'une thèse de doctorat en sociologie en partenariat avec l'APCA et Coop de France. Les travaux de thèse sont encadrés par le sociologue François Purseigle, professeur des universités à l'ENSAT. En s'intéressant de plus près à l'ensemble hétérogène de dispositifs d'aide et d'accompagnement à l'installation de plus en plus nombreux, Jeunes Agriculteurs entend se doter d'une réelle vision prospective sur l'évolution de l'accompagnement et des besoins au moment de l'installation.

Relations renforcées avec les services du Ministère

Un travail important a été mené pour renforcer les relations avec le Ministère sur la gestion administrative du dispositif à l'installation. En effet, les retours de terrain mettent en exergue des difficultés particulières sur les mécanismes de contrôle et les déchéances potentielles qui en découlent, même quand il n'y a pas lieu. Nous avons travaillé à faire évoluer le dispositif pour que son attractivité soit renforcée. Il est de notre devoir de nous assurer que les services déconcentrés ne fassent pas de sur-transposition réglementaire pour que chaque candidat à l'installation ait les mêmes contraintes que ses homologues d'autres régions.



DJSP au Salon de l'Agriculture

Toujours trop de déchéances de DJA

Le nombre de déchéances de DJA s'accroît. Un travail de fond a été mené pour porter à connaissance du réseau le mécanisme de contrôle et les voies de recours possibles ainsi que les leviers d'actions potentiels de chaque structure. L'implication de JA à l'ASP cette année a été critique pour éviter et diminuer un grand nombre de déchéances.

Nefertiti : le suivi de démonstration pour donner à voir le métier d'agriculteur

Jeunes Agriculteurs est partie prenante du programme NEFERTITI. Il s'agit d'un projet européen dans lequel sont impliqués des acteurs de 17 pays organisés en 10 réseaux thématiques et se déclinant en 45 hubs. Le réseau thématique dans lequel est engagé Jeunes Agriculteurs porte sur les conditions d'attractivité du métier d'agriculteur par la démonstration et l'échange entre pairs. Il est porté par l'ACTA et plus particulièrement par l'Institut de l'élevage et la chambre régionale d'agriculture de Normandie. La mission est d'identifier et de rentrer en contact avec les organisateurs de démonstration se déroulant dans le grand Ouest (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire). Deux démonstrations ont déjà été identifiées pour l'année 2019. Il s'agit de Ferme en ville et d'une journée avec un Centre d'information et d'orientation.

JARA : penser le jeune dans la ruralité dans la lignée du rapport d'orientation

Jeunes agriculteurs est partenaire du projet JARA (Jeunes Acteurs du Rural et de l'Agriculture) porté par le MRJC. Ce projet s'inscrit dans l'appel à projet du MCDR pour 2018-2021 et ambitionne de mener des actions pour rendre la ruralité plus attractive pour les jeunes. Jeunes Agriculteurs s'est positionné sur 3 actions correspondantes à chacun des 3 axes de réflexion identifiés par le MRJC (Appréhender l'agriculture et son monde, Sensibiliser les jeunes aux réalités du monde agricole et du développement rural, faire connaître installer et accueillir en rural.).

Perspectives

Le contexte général de 2019/2020 sera marqué par le renouvellement des Chambres d'agriculture suite aux élections. Nous serons vigilants pour que le RGA soit un élément fort de chaque chambre d'agriculture et que Jeunes Agriculteurs soit un acteur incontournable quel que soit la chambre.

Développement suivi post installation

Dans le prolongement de la session 2019, Jeunes Agriculteurs travaillera pour développer et généraliser le suivi post-installation et portera à tous les échelons sa vision sur le suivi post-installation.

Vivea : la réforme continue

A partir du 1er janvier 2020, les formations gestion d'entreprise suivront le même modèle que la prise en charge des formations techniques. Jeunes Agriculteurs reste mobilisé pour accompagner les chargés de mission PAI et collaborateurs sur ces évolutions.

L'enseignement agricole à accompagner

Les instances nationales actuelles de l'enseignement agricole sont aujourd'hui complexes. Un travail entrepris avec le Ministère est en cours et a pour objectif que la profession agricole soit pleinement inclus et motrice dans le développement et l'évolution des différents référentiels nationaux.

Une année de projets

Expertis, Stages à l'étranger, JARA, Nefertiti... autant de projets en cours que d'ambitions ! Il ne reste « qu'à » les mettre en œuvre, les présenter... auprès de tous les acteurs de l'installation avec pour ambition d'améliorer le dispositif à l'installation, en bâtir un sur la transmission, de communiquer sur nos métiers. Tous ces travaux de partenariat sont autant de possibilité de renforcer et de diversifier notre réseau d'acteurs mobilisés sur le RGA.

Signes de qualité



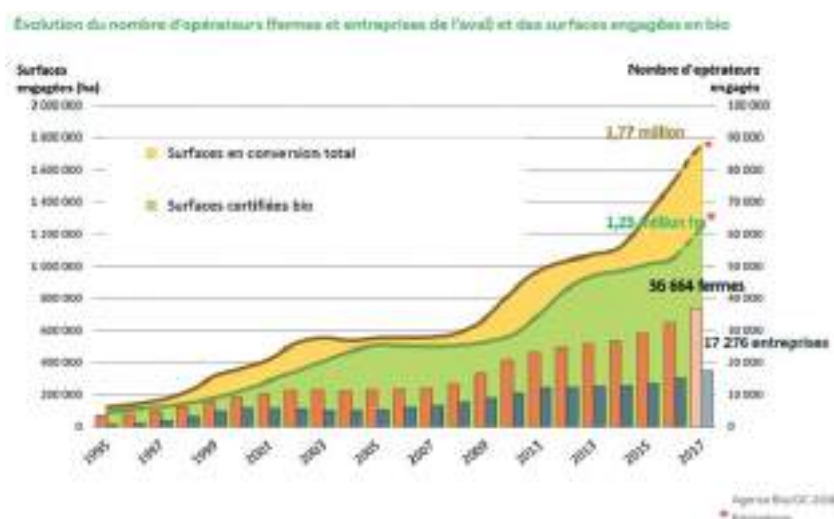
Contexte

Agriculture Biologique :

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. Au 31 décembre 2017, 53 940 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique, soit +14,5 % en un an. Parmi ces opérateurs, 36 664 producteurs soit +13,6 % par rapport à 2016, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à 8,3 %.

Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 1,77 millions d'hectares en 2017, soit une croissance d'environ 15 % en un an, avec près de 520 000 ha en conversion. Ainsi, 6,5 % de la surface agricole utile des exploitations seraient conduits selon le mode de production biologique.

Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs : +500 millions d'euros de ventes bio au 1er semestre 2017 par rapport au 1er semestre 2016.



Haute Valeur Environnementale :

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Il existe trois niveaux de certification environnementale. Seul le niveau trois est qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de performance.

La Haute Valeur Environnementale, un dispositif récent mais dynamique. Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale est en constante augmentation pour atteindre presque 800 exploitations réparties dans toute la France au 1er octobre 2017.

A l'issu des États Généraux de l'Alimentation, de nombreuses filières et organisations rejoignent la démarche. Une dynamique forte est maintenant lancée. En 2018, une diffusion multi filières et une communication grand public est en marche. Le nombre de certifiés double chaque année !



Notre action

Plan Ambition Bio 2022

Le Plan Ambition Bio 2022 a pour but de déterminer les moyens d'atteindre les objectifs fixés lors des Etats Généraux de l'Alimentation mais aussi de trouver des leviers d'aide à la mise en place de ces moyens. Ce plan est issu d'une collaboration entre l'état, les conseils régionaux et les filières tout en accentuant l'inter-ministérielle et les interactions avec les plans régionaux. Il s'articule autour de six axes, identifiés par l'ensemble des acteurs au cours du programme précédent, auxquels s'ajoute la proposition d'un nouvel axe spécifique aux Outre-mer. De plus, un certain nombre de leviers financiers sont mobilisés avec notamment un renforcement des moyens consacrés aux aides à la conversion (630M€ de fonds FEADER) et près de 200 M€ de crédits d'Etat auxquels s'y ajouteront leurs autres financements publics, un doublement du fond de structuration « avenir bio » porté progressivement de 4 à 8 M€ et une prolongation du crédit d'impôt bio, revalorisé de 2500 à 3500 € d'ores et déjà assurée sur la période de programmation budgétaire 2018-2020. Jeunes Agriculteurs suit de très près ce programme ambitieux, surtout au vu des retards de paiement des aides bio de ces dernières années.

Renouvellement de l'approbation du cuivre

Un accord concernant le renouvellement de l'approbation européenne du cuivre a pu être trouvé, à Bruxelles le 27 novembre dernier, pour une durée de 7 ans. Cette autorisation s'accompagne cependant de restrictions importantes et d'une diminution des quantités utilisées actuellement compte-tenu des caractéristiques du cuivre. De plus, cette décision est assortie d'un engagement dans la recherche d'alternatives et l'ensemble des acteurs, dont Jeunes Agriculteurs, se voit mobilisé dans ce sens.



Rencontres Haute Valeur Environnementale

Jeunes Agriculteurs a participé aux Rencontres Haute Valeur Environnementale le 13 février dernier au cours de laquelle nous ont été présentés l'intérêt stratégique de la haute valeur environnementale pour les filières agricoles et alimentaires, la portée technique, les bénéfices environnementaux et les perspectives d'une agriculture à haute valeur environnementale. Ceci ouvre de nouvelles pistes de travail et de réflexion au sein de Jeunes Agriculteurs.

Perspectives

La mise en place du plan de développement pour l'agriculture biologique est un grand chantier pour l'année suivante, et Jeunes Agriculteurs portera la voix des jeunes installés.

Il apparaît indispensable que le groupe bio poursuive sa dynamique et continue de s'étoffer. De la même manière, il nous semble incontournable désormais de travailler également sur la certification Haute Valeur Environnementale et de la promouvoir sur tout le territoire français. Le but étant que la mention de cette certification évoque immédiatement au consommateur la notion de qualité environnementale du produit, à l'instar du label Sustainable Winegrowing New Zealand pour lequel le consommateur local a un attrait particulier. Enfin, dans cette même logique, Jeunes Agriculteurs est prêt à engager une réflexion sur le sujet d'un label éco durable européen, qui permettrait de reconnaître les produits issus d'exploitations agricoles de toute l'Union Européenne particulièrement respectueuses de l'environnement sans pour autant être engagées dans une démarche d'agriculture biologique. Ces propositions sont à joindre à une clarification des labels de traçabilité des produits, au sein desquels le consommateur se retrouve perdu à l'heure actuelle. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable sur ces différents sujets, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

Partenariats - Terres innovantes

Terres innovantes

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Contexte

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a lancé, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2016, son fonds de dotation, Terres Innovantes. Celui-ci est destiné à resserrer les liens entre les agriculteurs et la société en concevant et en mettant en œuvre des projets de communication, de sensibilisation, d'information et de soutien à l'innovation, qui visent à changer la perception du grand public vis-à-vis du monde agricole et des agriculteurs.

En plus des actions menées au niveau national, Terres Innovantes a également pour vocation d'appuyer, de conseiller et d'assister l'ensemble du réseau dans la recherche de partenariats nécessaires au financement de leurs initiatives. Les avantages fiscaux possibles grâce au fonds peuvent tout à fait être utilisés par les régions pour inciter de potentiels bailleurs à financer les projets en régions.

Notre action

Financements

Le fonds peut être financé uniquement par des acteurs privés et ne peut pas recevoir de fonds publics. Il y a actuellement 3 catégories de mécènes :

- Les mécènes fondateurs : ils financent à partir de 75 000 euros par an sur 3 ans. Les mécènes fondateurs contribuent à un projet phare et au fonds dans son ensemble.
- Les mécènes classiques : ils financent à hauteur de 25 000 euros par an sur trois ans et soutiennent l'ensemble des actions du fonds.
- Les mécènes projets : ils s'engagent sur un projet particulier qui s'intègre dans les missions du fonds pour un minimum de 25 000 euros au niveau national et 5 000 euros pour les mécènes au niveau régional et départemental.

Les projets et actions réalisés par Terres Innovantes :

Le concours Graines d'Agriculteurs

Le concours Graines d'Agriculteurs récompense chaque année l'inventivité et l'innovation de jeunes agriculteurs installés durant les cinq dernières années. C'est aussi le seul concours où le public peut voter pour son agriculteur préféré. L'année 2018 a mis en valeur les acteurs des territoires avec 3 catégories : acteur de la création économique, du lien social, de la préservation des sols et de la lutte contre le changement climatique.

L'édition 2019 aura pour thème la gastronomie et l'innovation. Le concours récompensera les candidats faisant preuve d'un savoir-faire sur des produits spécifiques (cacao, safran, truffe...) ou des races (porc noir de Bigorre, vache bleue du Nord...) nécessitant une attention particulière, ou des candidats qui utilisent des procédés de transformation ou encore de valorisation et de commercialisation artisanaux, atypiques ou innovants. Chacun des trois lauréats se verra remettre un chèque de 3000 euros par le ministre de l'agriculture pendant les Terres de Jim qui auront lieu du 6 au 8 septembre près du Puy-en-Velay, en Haute Loire.

L'organisation de colloques sur l'innovation

En février 2019, pendant le Salon International de l'agriculture, Terres Innovantes a organisé son second colloque dédié à l'innovation et la thématique des sols. Ouvert par le Président de JA, ce colloque a réuni plusieurs acteurs du monde agricole et agroalimentaire (Linkup, RAGT, Nestlé, EarthWorm, Arvalis) qui ont tous souligné l'importance de la conservation des sols pour la pérennisation de l'agriculture et de l'alimentation. Ils ont exposé leurs initiatives et les actions qu'ils mènent pour maintenir les sols vivants et pour informer et sensibiliser les agriculteurs, les industriels et les consommateurs.

L'initiative Sols Vivants

Le projet Sols vivants est mené par l'ONG EarthWorm (anciennement sous le nom de The Forest Trust) et a pour objectif d'accompagner des agriculteurs sur le territoire du Santerre pour expérimenter, favoriser et recenser des pratiques vertueuses pour les sols et pour la gestion des exploitations. Sur le principe de living lab, le projet s'appuie sur une quinzaine d'agriculteurs pour développer une boîte à outil qui pourra par la suite être partagée plus largement. En parallèle, cette initiative ambitionne de mettre en place une méthodologie scientifique pour permettre la rémunération des services écosystémiques rendus par les agriculteurs en s'appuyant sur des données satellite. Terres Innovantes est partenaire et finance en partie ce projet.

La web-série « Et en Vrai ? »

Terres Innovantes a lancé une web-série de trois épisodes intitulée « Et en Vrai ? ». L'objectif principal de ces vidéos qui durent entre 1 min et 1 min 30 est de montrer le monde agricole et le métier d'agriculteur loin des clichés toujours aussi persistants au sein de notre société. Deux des trois épisodes qui retracent avec un ton dynamique et humoristique la journée de trois jeunes agriculteurs et agricultrices sur leur exploitation et durant leur temps libre ont été diffusées sur l'ensemble des réseaux sociaux de Terres Innovantes et JA. Les deux premières vidéos cumulent plus de 160 000 vues et ont été partagées plus de 1000 fois. Le troisième épisode sera tourné en mai 2019 chez Valentine, jeune arboricultrice et maraîchère dans le Var.

Sommet International des Jeunes Agriculteurs

Le fonds de dotation a soutenu le Sommet International des Jeunes Agriculteurs organisé par Jeunes Agriculteurs en partenariat avec Agriculteurs Français et Développement International (Afdi) qui a eu lieu à Paris du 15 au 17 avril 2019. Ce Sommet a rassemblé des jeunes agriculteurs issus des cinq continents qui ont échangé en présence d'experts du monde agricole et économique sur les difficultés auxquelles ils font face et des perspectives et solutions qui pourraient s'offrir à eux. A l'issue de ces journées de travail, les délégations ont révélé les axes de leur manifeste lors d'une conférence de restitution face à une centaine de participants issus des organisations professionnelles agricoles et internationales. Ce manifeste a également été publié en version française et anglaise sur le site de JA.



Perspectives

Terres Innovantes a consolidé son socle de mécènes fondateurs, le fonds doit faire perdurer ses relations avec les mécènes en les fidélisant et en impliquant leurs salariés et le réseau JA. Il continuera la prospection pour trouver des financements afin de poursuivre ses missions.

Le projet réseau : Les Toqués de l'agriculture

L'événement réseau imaginé en 2018 autour de la gastronomie qui réunira toutes les régions à Paris, initialement prévu en 2019 sera reporté au printemps 2020. L'année 2018 a permis de mettre en place les premiers comités d'organisation avec les régions et de démarrer la collaboration avec l'association le Tour des terroirs et l'institut Paul Bocuse. Pendant cette année plusieurs pré-événements seront organisés, ils ont pour objectif de mobiliser les bénévoles en régions et d'amorcer la collaboration entre agriculteurs et chefs.

Il s'agit d'un marché qui durera trois jours à Paris où les agriculteurs présenteront, vendront leurs produits et montreront le lien indéfectible entre agriculture, alimentation et gastronomie. Les agriculteurs pourront échanger avec les visiteurs sur leur métier et son évolution perpétuelle compte.

Le Livre blanc sur l'innovation

En collaboration avec ses mécènes fondateurs (RAGT, Nestlé, Total, Crédit Agricole et Carrefour), Terres Innovantes a initié la réflexion autour d'un livre blanc sur l'innovation. Ce document sera rédigé par un comité de rédaction composé de représentants de Jeunes Agriculteurs et des mécènes. Ce document reflètera leur vision commune de l'innovation et intégrera une dimension prospective en définissant les objectifs et les enjeux de Terres Innovantes à l'horizon 2021, par exemple.

Structurer l'offre agricole

POUR UN MEILLEUR RETOUR DE LA VALEUR AJOUTÉE SUR NOS EXPLOITATIONS

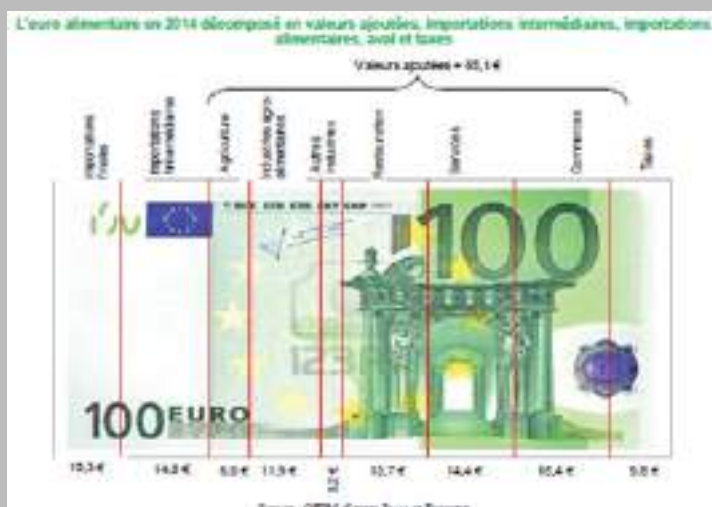
RA 2019 - Structurer l'offre agricole pour un meilleur retour de la valeur ajoutée sur nos exploitations



■ ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMENTATION

#EGAS2019

Contexte



Le début de l'année 2019 a été marqué par les premières négociations commerciales annuelles post EGA dont nous attendions beaucoup. Après des mois de mobilisation de l'ensemble du réseau JA pour concrétiser les conclusions des EGA dans la loi, puis les ordonnances, JA a mené un travail sans relâche pour que les producteurs voient enfin un retour de la valeur dans les cours de ferme.

En effet, depuis juillet 2017, lancement des EGA, JA a été au cœur de l'ensemble des travaux, dans un contexte de revenu agricole toujours trop bas, comme en témoigne notamment la publication du rapport annuel de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, qui nous permet de mieux analyser les relations entre opérateurs commerciaux des filières. Des relations toujours tendues

entre l'amont et l'aval des filières qui placent les exploitations agricoles dans des situations très difficile. Une nouvelle fois le résultat est sans appel : sur cent euros dépensés à la caisse, seuls 6,5€ reviennent à l'agriculture.

C'est dans ce contexte de fortes tensions sur les prix subit par la quasi-totalité des filières que JA continue de porter sa feuille de route pour un meilleur revenu pour l'amont agricole qui s'articule autour de trois actions : le revenu par l'organisation des filières ; le revenu par la création et le partage de valeur ajoutée ; le revenu sécurisé par des politiques publiques adaptées.

Notre action

Les EGA : un travail de concertation aux résultats concrets

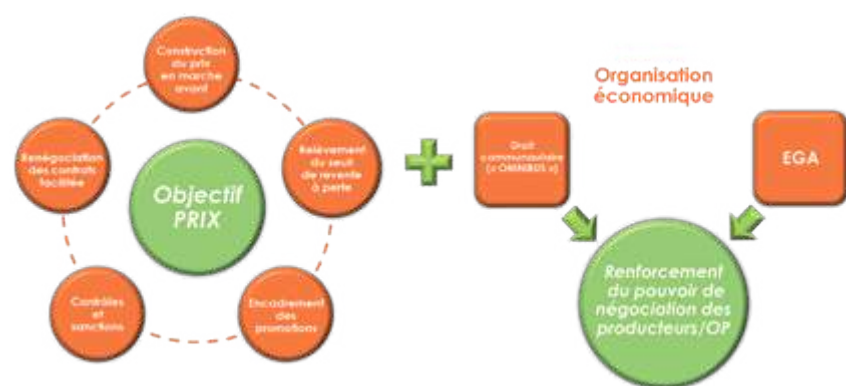
Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, Le Président de la République a réuni l'ensemble des parties prenantes pour tenir les Etats généraux de l'alimentation (EGA) qui reposaient sur quatre objectifs : Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition ; Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes ; Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs ; Promouvoir le choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

JA a participé à l'ensemble des EGA, à Paris et en régions, et a été omniprésent dans le cadre de la rédaction de la loi en portant des positions et propositions construites depuis plusieurs années avec l'ensemble du réseau. Nombreuses sont celles qui ont été reprises dans le texte promulgué.

Une organisation renforcée et une construction du prix « en marche avant » basée sur les coûts de production agricole

La majeure partie de la loi propose des dispositions tendant à l'amélioration de l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire. C'est dans ce cadre que JA a porté ses propositions qui constituent aujourd'hui des avancées concrètes et non négligeables.

En premier lieu, JA a toujours prôné une organisation de la production renouvelée et une contractualisation renforcée. Pour peser davantage et augmenter leur pouvoir de négociation face aux opérateurs de l'aval, les producteurs doivent se regrouper. C'est aussi par le regroupement de l'offre que de véritables stratégies de filière, sur les territoires, pourront voir le jour. Nous avons soutenu tout au long des EGA le développement d'Organisations de Producteurs (OP) dites commerciales, avec transfert de propriété, dont le rôle premier est la collecte et la mise en marché, adossé à un travail de gestion de l'offre qui doit s'opérer au sein des interprofessions ou des Associations d'OP (AOP). Ces OP doivent être le point de départ des négociations via des contrats proposés par l'amont s'appuyant sur des indicateurs de coûts de production notamment. La contractualisation permet d'ajuster l'offre à la demande en produisant pour un débouché et de garantir un prix stable et rémunérateur pour le producteur, qui plus est dans une période de forte volatilité. Elle instaure un lien entre le prix et les coûts de production. Ces propositions protégées par JA sont le cœur de la construction du prix en marche avant proposée dans les conclusions des EGA et traduites dans la loi EGAlim.



A ce nouveau schéma contractuel, JA a toujours insisté sur la nécessité de mettre en place un ensemble de dispositifs législatifs permettant de sortir de la guerre des prix et de sanctionner les comportements abusifs. La loi, concrétisée par la promulgation des ordonnances, va également dans ce sens : hausse du seuil de revente à perte, encadrement en volume et en valeur des promotions, clause de renégociation renforcée et interdiction de vendre des produits agricoles à des prix considérés comme « abusivement bas ». Sans cet arsenal législatif, nous n'arriverons jamais à bout des comportements que nous connaissons depuis déjà trop longtemps. En témoigne la charte d'engagement affirmant la nécessité de travailler ensemble et la volonté d'un changement de

comportement des acteurs, notamment dans le cadre des négociations commerciales, signée par l'ensemble des acteurs à la sortie des EGA, qui a volé en éclats dans les boxes de négociation en un temps record.

Enfin, JA a œuvré pour revoir le droit de la concurrence, à minima le clarifier, véritable frein à l'organisation collective. Il a fallu agir sur les deux tableaux national et européen. National dans le cadre des EGA qui ont abouti sur la commande d'un avis de l'Autorité de la concurrence (ADLC) dont nous attendons la publication. Européen dans le cadre de la révision dite Omnibus, mis en œuvre depuis le 1er janvier 2018, qui a permis des avancées substantielles concernant l'Organisation commune de marché pour renforcer le pouvoir des producteurs au sein de la chaîne alimentaire. Plusieurs articles sont concernés pour élargir les exemptions au droit de la concurrence pour les Organisations de Producteurs, permettre la contractualisation à l'initiative des producteurs et faciliter le partage de la valeur.

Sur la montée en gamme et la création de valeur

La course à la compétitivité prix a atteint des limites. Jamais la France ou l'Europe ne seront compétitives sur des denrées agricoles substituables face à des concurrents brésiliens, américains, chinois sauf à détruire le système social français. En revanche, les agriculteurs français ont la capacité de valoriser davantage, et en masse, leur production via une segmentation renouvelée, notamment avec la mise en place de démarches sur le « manger français ». C'est dans ce sens que nous œuvrons en faveur d'une mise en avant de l'origine France sur l'ensemble des produits [cf. encadré : Pour un étiquetage de l'origine des produits obligatoire dans toute l'Europe] et d'une transparence accrue sur la traçabilité des produits. L'export ne doit pas être ignoré non plus, à condition qu'il se concentre sur des marchés et des volumes sécurisés et créateurs de valeur.



Pour initier la montée en gamme voulue par les EGA, JA a été fer de lance dans les travaux menés au sein des inter-professions pour définir de véritables plans de filières qui reposent sur une stratégie à moyen terme et des objectifs atteignables : répondre aux différents marchés nationaux et internationaux, pérenniser la transition écologique et environnementale et assurer une montée en gamme des produits pour une meilleure valorisation. Le plan d'investissement de 5 milliards d'euros annoncé par le Président de la République servira à accompagner ces stratégies de filières.

A l'image des nombreux travaux réalisés depuis des années, JA promeut l'approvisionnement local et la promotion des produits français notamment sur le segment de la restauration hors foyer (RHF) qui pêche encore sur l'origine des produits. Les conclusions des EGA vont dans notre sens. L'enjeu est multiple : créer davantage de valeur, favoriser l'économie locale et répondre aux attentes des consommateurs. Nous sommes partie prenante des décrets en cours de rédaction pour accompagner les entreprises de la restauration collective vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs.

Pour un étiquetage de l'origine des produits obligatoire dans toute l'Europe

EXIGEZ LA TRANSPARENCE SUR L'ORIGINE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

**Demandez à l'Europe
un étiquetage obligatoire de l'origine !**



**Pour préserver votre droit à l'information
sur l'origine des denrées alimentaires,
soutenez l'Initiative européenne citoyenne
sur l'étiquetage de l'origine !**

<https://www.eatoriginal.eu/>

La forte pression professionnelle, notamment via les actions VDNP/LDNP, appuyée par la pétition lancée par les OPA (dont JA) et des associations de consommateurs à l'occasion du SIA 2016 nous a permis d'obtenir une période expérimentale sur l'étiquetage de l'origine du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018. Après un bilan positif, cette expérimentation nationale a été reconduite jusqu'au 31 mars 2020 date à laquelle un règlement européen entrera en vigueur. Cependant, il ne permet pas d'identifier clairement et de valoriser l'origine France des produits, il est donc essentiel d'harmoniser l'étiquetage pour protéger le dispositif français.

Poursuivant cet objectif, JA soutient l'Initiative citoyenne européenne Eat Original et agit pour diffuser la pétition afin d'engager la Commission à légiférer. Dans la droite lignée de notre action quotidienne, la Coldiretti, premier syndicat agricole italien, a réuni des partenaires de toute l'Union Européenne, pour lancer une Initiative Européenne des Citoyens « Eat Original – Unmask your food ». L'objectif est de faire pression sur la Commission européenne concernant l'enjeu de la transparence de l'origine des produits. Pour imposer à la Commission européenne de légiférer, nous devons rassembler 1 million de signatures au niveau européen, issues d'au moins 7 pays différents. La pétition est ouverte jusqu'au 02 octobre 2019, mais la tâche est énorme. Nous devons tous signer dès maintenant, sans plus attendre.

Reprendre en mains nos outils et s'investir dans le projet coopératif

Le travail se poursuit pour faire de la coopération un point central des filières alimentaires, gouvernée par les agriculteurs et œuvrant pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Comme nous le portions dans notre rapport d'orientation 2013, nos attentes envers la coopération sont multiples, notamment en matière d'accompagnement au RGA, de rénovation de la gouvernance, de formation mais aussi et surtout de proximité avec les adhérents. Mais créer de la valeur et en assurer un retour vers les exploitations agricoles doit être au cœur de la stratégie des coopératives. Assurer un prix rémunérateur aux adhérents tout en maintenant et en développant les filières à long terme au sein des territoires doit être le projet principal des coopératives. L'objectif de Jeunes Agriculteurs est de renouveler un pacte d'adhésion au collectif et de se réengager dans le projet coopératif. Les coopératives sont les outils des agriculteurs et pourtant le lien entre adhérents et gouvernants semble se distendre, en particulier avec les jeunes. JA croit en la mutualisation et la coopération. Il faut réinvestir ces outils, rénover leur gouvernance et les rendre attractifs auprès des futurs installés. D'autant plus que les coopératives agricoles sont des acteurs incontournables des filières sur lesquels nous devons davantage nous appuyer pour rééquilibrer les relations commerciales. Autant de points que nous portons au quotidien auprès des représentants de la coopération agricole et du gouvernement, en témoigne notre implication sur l'ordonnance spécifique à la coopération à l'issue des EGA.

Perspectives

Les conclusions des EGA ont notamment permis d'aboutir sur un projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » qui comporte deux volets : un volet économique et un volet environnemental. Cette loi est, malgré quelques manquements, a permis de pérenniser les conclusions des EGA et de mieux encadrer les relations commerciales. A l'image de tout le travail réalisé en amont, JA reste force de proposition et travaille activement pour qu'elle soit appliquée dans les négociations à tous les niveaux de négociations, amont et aval. Les EGA ne se résument pas à la rédaction d'une simple loi. L'ensemble des acteurs devra se saisir des plans de filières définis dans chacune des organisations interprofessionnelles pour les mettre en œuvre. JA avait été moteur dans leur réalisation, le réseau JA devra s'approprier l'ensemble des plans de filières, être acteur de leur mise en œuvre en fédérant les acteurs du territoire. Il en va de même pour les plans d'actions issus des conclusions des EGA.

Concernant l'approvisionnement local dans la restauration collective, un grand chantier a été lancé par les Pouvoirs publics dont JA est partie prenante pour faire entendre sa voix dans la rédaction des décrets qui accompagneront les entreprises de la RHF vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs.

Par ailleurs, dans la lignée de la déclinaison des logos « produits de France » sur de nombreuses filières qui se poursuit, de « Viande de France » à « Fleurs de France » et « Fruits et légumes de France », et pour assurer une meilleure traçabilité des produits agricoles et promouvoir le « Made in France ». C'est dans cette optique que JA est pleinement mobilisé pour obtenir les 55 000 signatures nécessaires au niveau français dans le cadre de la pétition européenne « Eat Original – Unmask your food ».

Enfin, le travail pour une meilleure structuration de l'offre agricole continuera toujours pour un meilleur retour de la valeur sur nos exploitations. Plus largement, le syndicalisme devra s'assurer que les conclusions des EGA traduites dans la loi soient respectées par l'ensemble des acteurs. Le syndicalisme doit rester un appui à l'organisation économique.

Territoires



Contexte

La montagne présente de multiples contraintes pour l'agriculture : les caractéristiques naturelles telles que la pente, l'altitude et les conditions climatiques rendent les conditions de travail plus difficiles qu'en plaine, et les exploitations ont aussi souvent un parcellaire très morcelé, ou sont éloignées des services et des pôles de consommation ce qui entraîne des contraintes fortes pour la gestion et la pérennisation des exploitations.

Pourtant, en montagne, l'agriculture assure la structuration de l'économie et favorise la vitalité sociale. Elle participe aussi à l'entretien et à l'attractivité de ces territoires. Elle maintient l'ouverture des paysages, indispensable à la préservation d'une certaine biodiversité, mais aussi aux activités touristiques et économiques qui font vivre ces régions. Il est donc indispensable d'encourager et de valoriser l'agriculture afin d'éviter sa déprise dans ces zones dites « défavorisées » en soutenant ces systèmes de production. Assurer sa pérennité via notamment des politiques publiques adaptées à ses spécificités est une priorité pour l'avenir de ces zones rurales.

Contexte

ICHN

Malgré les demandes régulières de Jeunes Agriculteurs, les critères d'attributions de l'ICHN qui ont été revus en 2016 n'incluent toujours pas le critère d'âge ou du siège de l'exploitation. Nous continuons donc d'œuvrer pour le rétablissement de ces critères, ou tout autre critère alternatif permettant d'atteindre le même objectif : que l'ICHN puisse jouer pleinement son rôle de structuration économique et territoriale.

Les zones défavorisées

Suite au vote du règlement Omnibus, la mise en application du nouveau zonage concernant les zones défavorisées se fera au 31 mars 2019. Les travaux sont en cours dans tous les Etats de l'Union Européenne. Ce nouveau zonage actera la disparition des Zones Défavorisées Simples et donnera naissance à deux nouveaux zonages : les ZSCN (Zones soumises à contraintes naturelles) et les ZSCS (Zones soumises à contraintes spécifiques).

Pour atteindre notre objectif d'un classement structurel, indiscutable et juste, nous défendons donc deux principaux facteurs d'équilibre budgétaire à prendre en compte sur ce dossier. D'une part, l'État doit prendre toute sa part dans le cofinancement national et respecter ses engagements annoncés à Cournon en 2013 sur la mesure ICHN. D'autre part, la définition des critères : notamment la possibilité de ne pas doter en ICHN, dans le cadre de la programmation actuelle, les surfaces végétales des zones défavorisées simples. Jeunes Agriculteurs est fortement mobilisé sur ce sujet : nous plaçons pour une carte avec des critères lisibles qui traduisent la réalité du terrain.

Surfaces peu productives (SPP)

Plusieurs griefs concernant l'application d'un prorata ont été relevés par la Commission Européenne. Ceux-ci ont conduit à l'idée de remanier ces aides. Jeunes Agriculteurs s'est fermement opposé à la suppression de la tranche 50 – 80%, à la réduction linéaire d'un ou plusieurs taux d'admissibilité et au changement des règles sur l'admissibilité des parcelles déclarées. Les résultats étaient bien là : ladite tranche a été conservée et les modifications liées à l'admissibilité se sont limitées à de simples précisions mineures sur les indices de pâturabilité, au passage de deux à trois indices minimum, à des contrôles plus encadrés et à l'élargissement à 38 départements de l'ouverture de l'admissibilité des surfaces.

Les prédateurs

Avec plus de 650 individus en France et une croissance de plus de 20% par an de sa population, le loup coûte aujourd'hui 30 M€ par an. Alors que les dégâts dépassent maintenant les 12500 victimes annuelles, et avec un budget toujours plus important, le nouveau Plan Loup proposé par les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, pour la période 2018 – 2023, ne répond toujours pas aux enjeux des territoires.

Avec un objectif chiffré de 500 loups, la conditionnalité des indemnités à la mise en place de mesures de protection, et une gestion toujours plus différenciée entre les territoires, le Plan n'a pas été validé par la profession agricole.

Les éleveurs ont désormais la possibilité de défendre leurs troupeaux toute l'année au-delà de tout plafond, ils peuvent également avoir l'appui d'une brigade loup lors des tirs de défense ainsi qu'une aide des chasseurs dans le prélèvement des loups. Cependant, malgré une forte mobilisation du réseau, plusieurs actions syndicales et une participation active de Jeunes Agriculteurs aux réunions de travail, les demandes de la profession ne sont toujours pas pleinement entendues. Pour une cohabitation possible avec le loup, il faut pouvoir l'éduquer. Ceci passe par un prélèvement de meute entière et l'accès simplifié à des moyens de défense efficaces. De la même manière, la gestion différenciée des territoires a été très mal accueillie par la profession agricole étant donné que le plafond limité est commun aux différentes zones.



Perspectives

Concernant la nouvelle carte des zones défavorisées, Jeunes agriculteurs veillera à un véritable accompagnement des zones sortantes.

Concernant le dossier prédateur, Jeunes Agriculteurs doit conserver une approche constructive dans les nouveaux groupes de travail et réfléchir à la meilleure façon de communiquer au grand public sur le sujet de la prédation. Jeunes Agriculteurs est cependant conscient que les mesures actuelles ne permettent toujours pas de faire redescendre la pression de prédation et continue à pousser pour une gestion efficace du loup. De la même manière, la réintroduction de deux ours dans les Pyrénées en octobre 2018 inquiète les éleveurs de la zone qui ne se sentent pas écoutés par les pouvoirs publics.

Sur ce même sujet, l'harmonisation en cours des barèmes d'indemnisation concernant les attaques d'ours, loup et lynx est un sujet sur lequel nous restons vigilants.

Enfin, dans le cadre de la prochaine PAC, les groupes de travail « Montagne » de Jeunes Agriculteurs continueront de se pencher sur les questions assurantielles : face aux impacts du changement climatique, la question est aujourd'hui cruciale.

Synthèse du Rapport d'activité

I. Le renouvellement des générations et la structuration des filières : les deux piliers de l'action JA

- Le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA) au cœur de l'action de JA

JA reste l'acteur principal du renouvellement des générations dans le paysage agricole et le prouve une nouvelle fois par une action dense sur le dossier tout au long de l'année. En témoignent les résultats concrets de la revalorisation du montant moyen de la Dotation Jeunes Agriculteurs et de l'augmentation du nombre d'installations aidées pour atteindre 5010 installations. Une action qui s'appuie sur un réseau JA toujours plus dynamique, à l'image de la participation à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'à la session nationale.

- **La transmission comme thème phare pour 2018** : Le travail lors de la session RGA 2018 sur la transmission a enrichi les réflexions tout au long de l'année sur ce thème et a permis à JA d'affirmer sa légitimité sur le sujet. Poursuivant cet objectif, l'APCA mène avec JA un projet qui a pour ambition de repérer les cédants, proposer des solutions en cas de départs anticipés, comparer les points accueil transmission existants et mettre en place Expertis qui vise à réunir les différents experts autour de la table pour une transmission réussie. Expertis entre en phase de test dans deux régions : Centre Val de Loire et Pays de la Loire.
- **Session RGA 2019** : un travail de fond sur le suivi post-installation : Record battu cette année, avec près de 160 participants du réseau JA lors de la session RGA qui s'est tenue dans le Morbihan, pour réfléchir à un suivi post-installation performant, au service du nouvel installé. La déclinaison opérationnelle des travaux a déjà commencé.
- **Déchéances de DJA** : Le nombre de déchéances de DJA s'accroît. JA poursuit son action à tous les niveaux pour éviter un grand nombre de déchéances, en partageant avec le réseau les mécanismes de contrôle, les voies de recours possibles ainsi que les potentiels leviers d'actions.
- **Des réformes VIVEA à surveiller** : Vivea a revu son fonctionnement. Depuis le 1er janvier 2019, la mobilisation des fonds Vivea par les porteurs de projet à l'installation ainsi que la prise en charge des formations techniques se trouve modifiée. Dans ce nouveau contexte, JA reste vigilant pour que chacun des porteurs de projets puisse mener à bien son installation.
- **Demain Je Serai Paysan toujours présent aux événements** : le SIA 2019 a une nouvelle fois été un moment d'échanges privilégié sur le stand DJSP présent une nouvelle fois sur le pôle Agri'recrute. Cette année a également été marquée par la mise en place d'un concours de réalisation de vidéos, ouvert aux lycéens et portant sur la complémentarité comme nouvelle source de plus-value.



- La structuration des filières : JA concrétise des années de travail pendant les Etats généraux de l'alimentation (EGA)

Le début de l'année 2019 a été marqué par les premières négociations commerciales annuelles post EGA dont nous attendions beaucoup. Malheureusement, les relations restent toujours tendues entre l'amont et l'aval des filières qui placent les exploitations agricoles dans des situations très difficiles. Néanmoins, après des mois de mobilisation de l'ensemble du réseau JA pour concrétiser les conclusions des EGA dans la loi, puis les ordonnances, le travail est désormais abouti. Les agriculteurs doivent maintenant s'organiser et s'engager dans les organisations de producteurs (OP) et les coopératives pour participer aux prises de décision et faire appliquer les nouvelles modalités de détermination du prix. L'objectif : ramener la valeur dans les cours de ferme !

Une organisation renforcée et une construction du prix « en marche avant » basée sur les coûts de production agricole

- Un regroupement de l'offre facilité : inciter le regroupement des producteurs en OP commerciales et clarifier le droit de la concurrence (Omnibus et EGA) pour renforcer le pouvoir des producteurs au sein de la chaîne alimentaire.
- Une contractualisation renouvelée par une construction du prix en marche avant basé sur les coûts de production agricole : les producteurs sont désormais leur moteur de contractualisation en proposant eux-mêmes des contrats aux acheteurs, s'appuyant sur des indicateurs de coûts de production définis par les filières.
- Une lutte contre la guerre des prix, destructrice de valeur : la hausse du seuil de revente à perte (SRP) et l'encadrement des promotions sont effectifs depuis début 2019. Des mesures acquises par JA qui doivent stopper la déflation des prix.
- Un renforcement des sanctions : que ce soit au niveau national ou européen les pratiques abusives sont dans le viseur des législateurs. Nous avons obtenu un renforcement des sanctions. Pierre angulaire du dispositif complet post EGA, l'ordonnance interdisant de vendre à prix abusivement bas est enfin promulguée. Ce dispositif va permettre de sanctionner les comportements d'achat déconnectés des réalités économiques s'appuyant sur les indicateurs de coûts de production ou sur les travaux de l'observatoire de la formation des prix et des marges.

Sur la montée en gamme et la création de valeur

- Un approvisionnement plus local de la restauration collective d'ici 2022 : le travail mené sur le segment RHF a été concrétisé dans la RHF. Les décrets d'application sont en cours de rédaction pour que d'ici le 1er janvier 2022, les repas servis dans la restauration collective publique comprennent une part au moins égale, en valeur, à 50% de produits prenant en compte les externalités environnementales et les signes de qualité.
- L'élaboration de stratégies ambitieuses dans chacune des filières : définir des objectifs chiffrés à 5 ans pour répondre aux marchés nationaux et internationaux, assurer la transition écologique et environnementale, monter en gamme autour des labels, signes de qualité et bio. Un plan d'investissement de 5 milliards d'euros pour accompagner ces plans de filières dont JA a été acteurs.
- Un renforcement du travail sur l'étiquetage de l'origine des produits agricoles dans toute l'Europe : JA soutient l'Initiative citoyenne européenne « Eat Original – unmask your Food » lancée par la Coldiretti, premier syndicat agricole italien, et agit pour diffuser la pétition afin d'engager, fin 2019, la Commission à légiférer

**EXIGEZ LA TRANSPARENCE
SUR L'ORIGINE
DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Demandez à l'Europe
un étiquetage obligatoire de l'origine !



Pour préserver votre droit à l'information
sur l'origine des denrées alimentaires,
soutenez l'initiative européenne citoyenne
sur l'étiquetage de l'origine !

<https://www.eatoriginal.eu/>

Au-delà, JA poursuit son action sur l'ensemble des filières grâce à des groupes de travail et des sessions dynamiques.

II. L'action européenne de JA en faveur d'une PAC post-2020 ambitieuse

La négociation pour la Pac post-2020 a débuté au printemps 2017 avec une Consultation publique et une Communication politique de la Commission européenne (CE) en novembre 2017. Depuis, la CE a formulé des propositions législatives tant sur le cadre financier pluriannuel que sur la Pac. Côté Parlement européen, la Commission Agriculture a pu se positionner sur le projet de règlement. Le calendrier pour aboutir à temps à la mise en œuvre au 1er janvier 2021 de la prochaine Pac ne pourra vraisemblablement pas être tenu (élections UE, Brexit) mais JA est à pieds d'œuvre pour intégrer ses propositions dans la prochaine programmation : travail dynamique en groupe, lobbying, actions et manifestes pour la campagne aux élections européennes 2019.

Forts des deux dernières sessions nationales 2017 et 2018, JA a un projet consolidé pour la Pac et a pu se positionner sur le travail mené par les institutions européennes. JA ne veut pas d'une réforme bâclée sous prétexte de respecter les échéances ni de négociations interminables qui créeront un cadre précaire pour les jeunes agriculteurs européens. Quoiqu'il en soit le compte est loin d'y être. A commencer par le budget alloué à la Pac. Nous prenons tout à fait la mesure des [nouveaux] enjeux pour l'Europe mais nous rappelons que ce n'est pas au secteur agricole d'en payer les frais. Les Etats Membres doivent plutôt renforcer leur contribution et l'Union Européenne doit trouver de nouvelles sources de financement. Nous déplorons également le désengagement de la CE pour une vraie politique agricole européenne. Nous ne pouvons accepter un tel renforcement de la subsidiarité dont l'issue mènera à une divergence accrue des politiques nationales, cause certaine d'un renforcement des distorsions de concurrence.



Nous continuons à mettre en avant nos propositions pour une politique agricole européenne qui doit garantir la sécurité alimentaire. Pour y parvenir, elle doit favoriser le développement et la mise en place de filières alimentaires structurées et durable dotées de stratégies :

- pour maintenir des agriculteurs nombreux et accompagner le développement d'exploitations de type familial viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires;
- pour accompagner l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur ;
- pour sécuriser le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques et renforcer la résilience des exploitations ;
- pour construire un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture.

Le travail approfondi et régulier effectué depuis plusieurs années sur la prochaine Pac ont permis à JA d'être pleinement acteur de la construction du projet Pac du Ceja. Avec des convictions fortes et une volonté de construction, JA a pu faire partager beaucoup de ses idées et propositions dans les orientations prises par le Ceja, qui appelle l'Europe à se concentrer sur trois domaines, fort d'un budget ambitieux, augmenté et cohérent :

- mettre en œuvre une stratégie européenne obligatoire en faveur des jeunes et du renouvellement des générations ;
- définir des aides économiques durables pour soutenir la compétitivité et la résilience des agriculteurs ;
- mettre en place des mesures environnementales proactives et progressives pour être pleinement acteur de la protection de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique.

III. Appui au réseau et formation, deux fondamentaux historiques de JA

- Des actions de formation pour une montée en compétences du réseau :

- **L'UH 2018 consacré à l'audit sur l'identité de JA** : près de 140 responsables du réseau présents à Châlons-en-Champagne, dans la Marne, pour travailler sur l'audit de JA, former les responsables du réseau JA et préparer les élections aux chambres d'agriculture. Le travail entamé se poursuivra sur les 2 années du mandat et aura pour but d'améliorer la valorisation du réseau JA en interne et en externe.
- **Formations thématiques** : malgré une réforme de la formation qui modifie la prise en charge des frais de formation, la montée en compétences des responsables et collaborateurs de notre réseau se poursuit. Avec plus de 100 personnes formées l'année passée à travers une dizaine de formation à Paris ou en Régions, le bilan de l'Organisme de Formation (OF) JA est très positif. JA lancera des groupes de travail avec les différents OF du réseau afin de travailler à la certification. L'idée est de mutualiser les forces et les expériences afin de créer des procès uniformes au sein du réseau.

- Un appui quotidien au réseau

- **Identité de JA, lancement d'un Audit sur 2 ans** : Nombre d'adhérents en baisse depuis plusieurs années, renouvellements d'équipe difficiles et attentes des adhérents de plus en plus diverses sont autant de facteurs qui ont amené JA à lancé un audit pour prendre du recul sur la façon dont Jeunes Agriculteurs est perçu en interne et en externe. Ce travail devra nous permettre d'adapter, si nécessaire, nos actions et notre communication.
- **Elections aux chambres d'agriculture 2019**: une victoire les pieds sur terre ! : Le duo JA+FNSEA a remporté haut la main les Elections aux Chambres d'agriculture 2019 avec un score consolidé de 55,55% au niveau national (listes JA+FNSEA et apparentés). Au niveau des résultats départementaux, cela représente 87 chambres d'agriculture contre 3 pour la Coordination Rurale, 2 pour la Confédération Paysanne et 1 indépendant.
- **Des séminaires nombreux** : afin de donner toutes les clés aux nouvelles équipes départementales et régionales pour mener leur mandature de nombreux séminaires ont été animés à travers la France.

Et plus largement, de nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année pour faciliter le lien entre échelons, répondre aux sollicitations du réseau et accompagner le réseau au quotidien.

IV. JA partenaire et interlocuteur incontournable de la société

- JA au cœur des débats de société

Les sujets environnementaux dans leur globalité ainsi que les enjeux sanitaires liés à l'alimentation sont devenus des préoccupations majeures pour la société. Cette prise de conscience citoyenne, et l'attention médiatique portée aux pratiques agricoles, se traduisent par une pression supplémentaire sur les producteurs, et de fortes exigences, autant sur les pratiques que sur la qualité des produits. Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition écologique et reconnus en tant que tel. Une posture qui place JA au cœur du débat :

- **JA renforce son travail autour de l'innovation** : JA construit sa réflexion en parallèle du travail effectué au sein du fonds de dotation Terres Innovantes : dans ses objectifs, Terres Innovantes souhaite contribuer à la mise en place d'une agriculture d'avenir, une agriculture valorisée à la juste mesure de ce qu'elle apporte et apportera à la société française. Pour ce faire, en collaboration avec les mécènes fondateurs, Terres Innovantes conçoit un livre blanc sur l'innovation, à destination d'un public large.
- **Une montée en gamme des produits agricoles et un travail sur les signes de qualité** : dans le cadre des conclusions des EGA, JA a activement participé à la construction des plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture à court terme. Par ailleurs JA mène un travail actif sur l'ensemble des signes de qualité, notamment l'Agriculture Biologique ou la certification « Haute Valeur Environnementale (HVE) ».

- Communication : les Terres de Jim, le SIA et les réseaux sociaux

- **La 5ème édition des Terres de Jim** a rassemblé plus de 100 000 visiteurs à Javené, en Ille-et-Vilaine. Les nombreuses animations et la découverte des produits agricoles ont une nouvelle fois largement conquis le public et les scolaires.
- **Objectif atteint pour l'édition 2019 du Salon International de l'Agriculture (SIA)** : le stand JA, animé quotidiennement en partenariat avec les régions, a rempli ses promesses en étant un lieu d'échange privilégié avec les adhérents JA mais aussi avec les parlementaires qui ont notamment signé en nombre la manifeste JA pour les élections européennes 2019. Plus de 70 personnalités politiques sont venues sur le stand et plus de 40 d'entre elles ont signé notre manifeste « Députés Européens, nous voulons une Europe forte », s'engageant notamment à œuvrer pour une politique agricole européenne durable et innovante.
- **Les comptes Twitter et Facebook** de JA ont connu un fort développement, franchissant respectivement la barre des 18 000 et 15 000 abonnés début 2019. Deux réseaux porte-voix pour relayer l'ensemble de l'action de JA. Côté JA Mag, franc succès également sur les réseaux sociaux, les comptes Facebook et Instagram continuant à progresser. Notre magazine travaille activement sur le lancement de sa nouvelle formule, en partie numérique, début 2020.

- Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Terres innovantes vient de fêter son troisième anniversaire. L'année 2017 avait été témoin de la campagne de communication #NourrirLeFutur, qui a touché près de 8 millions de personnes. Terres Innovantes continue de porter des projets de promotion du métier, à travers le concours Graines d'agriculteurs ou le lancement de la Web-série « Et en vrai ? », et poursuit ses réflexions sur l'innovation avec la tenue d'un deuxième colloque organisé lors du SIA 2019. Terres Innovantes a largement participé à la réussite du Sommet International des Jeunes Agriculteurs 2019 en étant le partenaire principal [cf. encadré]. Un évènement de taille, « les Toqués de l'agriculture », se tiendra en 2020 et réunira l'ensemble du réseau JA.

Le Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA19)



A l'échelle internationale, pour être présent et influencer les débats agricoles mondiaux, JA a tenu, sous le haut patronage du Président de la République, un nouveau Sommet international de Jeunes Agriculteurs en avril 2019 à Paris, en marge du lancement de la décennie pour l'agriculture familiale. Réunissant pendant trois jours des représentants des organisations

de jeunes agriculteurs des cinq continents, nous avons fait émerger des propositions sur trois grands thèmes : l'installation, l'organisation des filières et le changement climatique. Mais plus qu'une simple conférence, nous avons acté la création d'un réseau international et indépendant de jeunes agriculteurs qui portera notre voix à travers trois types d'action :

- La création d'une plateforme pour des échanges quotidiens sur l'ensemble des défis ;
- La mise en place d'une journée mondiale des jeunes agriculteurs ;
- La tenue régulière d'un Sommet international de Jeunes Agriculteurs (dont le prochain est annoncé en 2021 en Afrique).